CHAL

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

RAPPORT ANNUEL 2021

HOSPITALITÉ | EXCELLENCE | ATTRACTIVITÉ | PARTAGE

GHT LÉMAN MONT-BLANC
EN HAUTE-SAVOIE NORD

SOLIDARITÉ, SUBSIDIARITÉ, EFFICACITÉ

7 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

GHT LEMAN MONT-BLANC
GROUPE HOSPITALIER DE TERRITOIRE

www.ght-leman-mont-blanc.fr

Centre Hospitalier Alpes Léman : 558, route de Findrol - 74130 Contamine sur Arve - Tel : 04 50 82 20 00
Directeur de la publication : Didier RENAUT , Directeur Général Rédaction : Équipe de Direction - Crédits photos : Gilles BERTRAND, Service Communication du CHAL, Envato - Conception graphique : Alexis DUBIEN - Impression : PLANCHER, imprimé sur du papier certifié PEFC, 250 exemplaires.

ÉDITO

Didier RENAUT
Directeur Général du CHAL, de l'HDDS et de l'HDR
Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc

Dr Jean-Sébastien PETIT
Président de la Commission Médicale du CHAL
Vice-Président de la Commission Médicale de Groupement
Réanimateur Praticien Hospitalier

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Président du Conseil de Surveillance du CHAL

Aline WATT CHEVALLIER
Maire de Contamine sur Arve
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance du CHAL

Martial SADDIER
Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT

Depuis début 2020, le pays et tout le dispositif de santé font face avec l'épidémie de COVID-19 à une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé les exercices professionnels mais aussi la vie de chacune et chacun.

Nous souhaitons tout d'abord adresser notre gratitude à l'ensemble des hospitaliers, aux femmes et aux hommes qui font la richesse du CHAL et du Groupe public Léman Mont-Blanc. L'engagement au quotidien auprès des patients, résidents et personnes vulnérables est remarquable. Il démontre aussi aux yeux de tous la place, le rôle mais aussi les responsabilités de l'Hôpital public.

Les équipes se mobilisent sans relâche, avec courage et abnégation, pour maintenir une offre de soin de qualité et développer chaque fois que possible des activités au bénéfice direct des patients, en renforçant également l'articulation avec les professionnels de ville ainsi qu'avec les partenaires du territoire et au-delà.

2021 a de nouveau été une année particulièrement dense avec des réorganisation d'ampleur rendues nécessaires pour faire face aux vagues épidémiques successives. Les évolutions d'activité sont donc contrastées selon les disciplines.

Au niveau du nombre de séjours d'hospitalisation, l'activité du CHAL a progressé de 5,5 % par rapport à 2019. Les séjours en hospitalisation complète ont par contre été en retrait de 4,9 % tandis que ceux en hôpital de jour ont progressé de 21 %. Les activités chirurgicales ont de nouveau été impactées par les déprogrammations liées au plan de gestion de la crise sanitaire. Les soins critiques ont été fortement sollicités.

Les projets et actions soulignés dans les pages de ce rapport d'activité s'inscrivent dans la dynamique de notre projet d'établissement « Nos CHALlenges 2020-2024 ». Ils ont jalonné l'année 2021 avec à chaque fois pour objectif la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et résidents, ainsi que celle des conditions de travail des professionnels.

Le CHAL est confronté, comme tous les établissements de santé, à la pénurie de professionnels soignants, particulièrement aigüe en Haute-Savoie. Dans ce contexte de forte tension au niveau des effectifs, la Gouvernance du CHAL porte une attention toute particulière au déploiement des actions du Plan « Attractivité Fidélisation RH » inédit dont s'est doté l'établissement en complément des mesures favorables issues du « Ségur de la Santé ».
Des initiatives locales sont prises, des moyens importants sont mobilisés.
La situation est difficile, mais nous activons tous les leviers à notre portée, avec le soutien de l'ARS, des pouvoirs publics et des élus.

La dynamique territoriale est également entretenue et renforcée, au sein du Groupe public avec le développement des coopérations, l'entraide, mais aussi avec les professionnels de ville, les établissements privés et les hôpitaux de l'Arc Alpin, le CHU de Grenoble ainsi que les Hospices Civils de Lyon.
Nous sommes aussi attachés au développement de la démocratie sanitaire avec notamment le renforcement de la place des représentants des usagers au sein du CHAL et du GHT. Ensemble, nous sommes plus forts pour relever les défis du système de santé.

Ce rapport d'activité témoigne de l'excellence, de l'engagement des équipes du CHAL et de la dynamique territoriale qui est à l'œuvre au service de la population du territoire.

Nous sommes fiers de vous le présenter et vous en souhaitons une lecture agréable.

Hospitalièrement vôtre.

CHAL
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LÉMAN
ch-alpes-leman.fr
JODY

SOMMAIRE

2021
en bref
P.6

2021
en images
P.12

L'activité
2021
P.18

Les Pôles
en action
P.24

Les Équipes
en action
P.42

Hill-Rom

2021
en bref

LE CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN

Le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) est un hôpital moderne qui assure un accueil et des soins de haute qualité.

Implanté dans un cadre agréable, au cœur du territoire de la Haute-Savoie Nord, en forte croissance démographique, et où réside actuellement plus de 450 000 habitants, le CHAL est animé par plus de 2 000 professionnels engagés au quotidien auprès des patients.

Le CHAL est l'établissement de recours de 1er niveau en Haute-Savoie Nord. Avec l'ensemble de ses équipes, un plateau technique moderne et étoffé, 4 plateaux de consultation, 700 lits et places, il couvre une grande partie des besoins de santé des habitants en accueillant chaque jour près de 1 000 patients et consultants.

Premier employeur public en Haute-Savoie Nord, le CHAL est animé par plus de 2 000 collaborateurs, dont 200 médecins, qui exercent quotidiennement 70 métiers différents au service de la population.
Pour remplir chaque jour ses missions, le CHAL bénéficie d'équipes d'excellence et d'infrastructures modernes, réparties sur huit sites au niveau du territoire :

1 Le site principal à Contamine sur Arve, qui propose aux patients une large offre de soins et des prises en charge diversifiées autour d'un plateau technique moderne qui sera étendu prochainement avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

2 3 4 Trois Résidences pour personnes âgées (EHPAD) qui disposent de 253 lits pour la prise en charge des aînés. Situées en centre-ville, elles offrent des conditions d'accueil privilégiées pour les personnes valides, en perte d'autonomie, seules ou en couple

5 L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) d'Annemasse-Ambilly, qui forme chaque année plus de 400 étudiants et élèves. L'Institut va être reconstruit sur un terrain mis à disposition gracieusement par la ville d'Ambilly. Validée par l'ARS et menée en co-maîtrise d'ouvrage avec Annemasse Agglo, cette opération bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie

6 L'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP 1) à la Maison d'arrêt de Bonneville. Cette unité a pour mission de prodiguer des soins aux personnes détenues

7 8 Le Centre de consultation d'Ambilly, ainsi que le MédiPôle Centre de Soins et de Santé de Cluses en partenariat avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc.
Les équipes du CHAL proposent, en proximité, des consultations avancées dans plusieurs spécialités.

Le CHAL est l'établissement support du GHT Léman Mont-Blanc. Le CHAL, l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller à La Tour (HDDS) et l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR) ont mis en place une Direction Commune afin de renforcer encore leur synergie au bénéfice direct des parcours des patients et des résidents.

UNE PRISE EN CHARGE D'EXCELLENCE

Avec le soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le CHAL développe des prises en charge innovantes autour de la RAAC (Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie) en chirurgie orthopédique et en gynécologie-obstétrique

En lien avec la CPAM, le programme PRADO prépare au mieux les retours à domicile

Médecine nucléaire, biologie médicale...

Centre AMP74, Assistance Médicale à la Procréation - FIV, en partenariat avec le laboratoire ORIADE-NOVIALE

LE PLAN "ATTRACTIVITÉ FIDÉLISATION RH" DU CHAL

En complément des mesures issues des accords gouvernementaux du « Ségur de la Santé », le CHAL a adopté un Plan « Attractivité et Fidélisation RH » spécifique, inédit, en soutien particulier de ses professionnels et de ceux qui envisagent de le rejoindre.

L'objectif de ce Plan composé de 12 mesures est de fidéliser les professionnels en poste au sein de l'établissement et d'attirer de nouveaux professionnels, en revalorisant les carrières et rémunérations, en soutenant le pouvoir d'achat, en simplifiant le quotidien des équipes et en sécurisant davantage les organisations de travail.

Le CHAL a adopté début 2020 son nouveau Projet d'établissement **"Nos CHALlenges 2020-2024" autour de 4 valeurs**

- Hospitalité
- Excellence
- Attractivité
- Partage

CAPACITÉ
au 31 Décembre 2021

363
Lits d'hospitalisation complète

41
Places d'Hospitalisation de Jour
(HDJ, Chirurgie Ambulatoire, Médecine du Sommeil)

16
Places de Dialyse
(gestion en partenariat avec B.BRAUN et AURAL)

20
Places d'Hospitalisation à Domicile
(HAD)

253 Lits en EHPAD

Résidence EHPAD "Les Edelweiss" à Ambilly	**85** lits
Résidence EHPAD "Peterschmitt" à Bonneville	**88** lits
Résidence EHPAD "La Rose des Vents" à Marnaz	**80** lits

BUDGET D'EXPLOITATION

RECETTES
185.263 M€

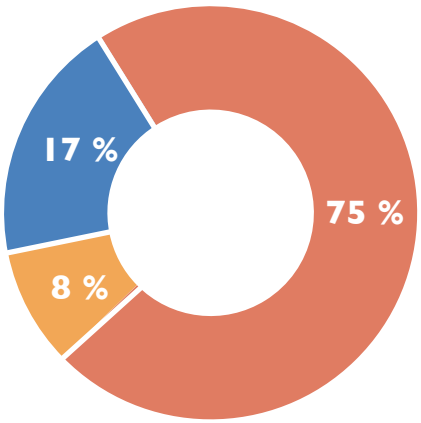

DÉPENSES
182.94 M€

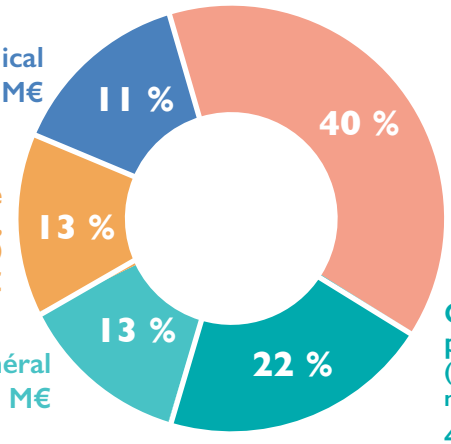

RESSOURCES HUMAINES

Le CHAL, 1er employeur de Haute-Savoie Nord :
2 006 collaborateurs exerçant plus de 70 métiers différents

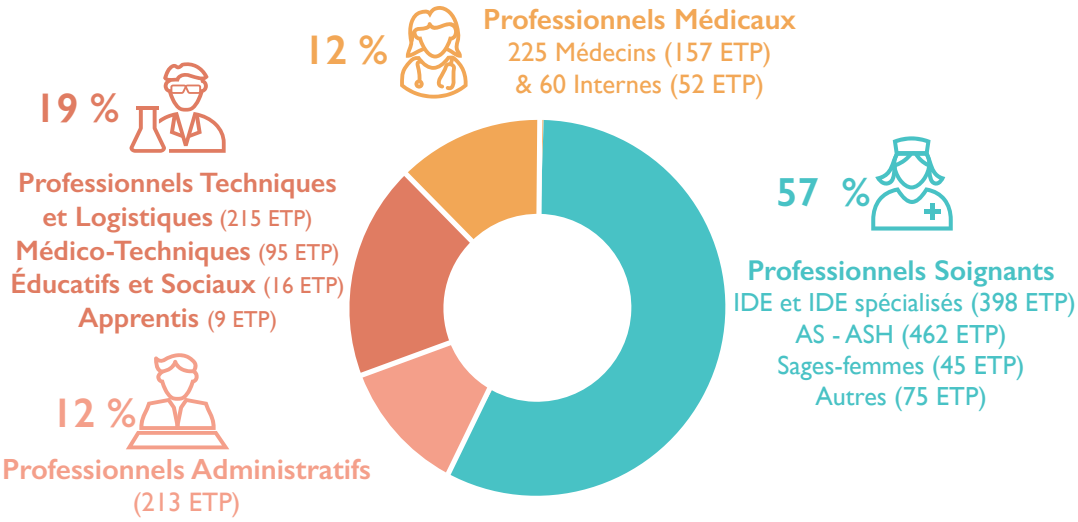

FORMATION

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants du CHAL forme :
  - **316 étudiants Infirmiers** (3 promotions)
  - **79 élèves Aides-soignants**
  - **Budget : 2.986 M€**
- Budget Formation continue des professionnels du CHAL : 1,11 M€

ACTIVITÉ

En 2021, l'activité du CHAL, comme l'ensemble des établissements de santé, a encore été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire liée au COVID

1 962
Naissances

193 104
Consultations externes

38 586
Séjours en MCO*

130 835
Journées en MCO*

35 270
Examens d'imagerie en coupe

9 427
Interventions au Bloc Opératoire

54 703
Passages aux Urgences

* Médecine Chirurgie Obstétrique

FONCTIONS SUPPORT

490 546
Repas servis

756 075
kilos de linge lavés

BOURBON
AGFA
HealthCare

L'année **en images**

1 6 janvier 2021
Création du Centre de Vaccination des Professionnels de Santé et premier vacciné au CHAL

2 8 janvier 2021
Signature du marché pour la reconstruction du nouveau Bâtiment d'hospitalisation des HDL, opération structurante pour le GHT et bénéficiant d'un financement de l'ARS et du Groupe Public Léman Mont-Blanc

3 13 janvier 2021
Signature de la Convention instituant le dispositif d'Intéressement collectif

4 9 février 2021
Le CHAL et la Direction Départementale des Finances Publiques signent leur "engagement partenarial"

5 22 février 2021
Ouverture de la Consultation de Médecine du sport et de Traumatologie post-urgences

6 4 mai 2021
Signature de l'avenant au bail emphytéotique hospitalier pour le lancement des travaux du 3ème étage du Bâtiment "Le Môle"

7 5 mai 2021
Journée de l'Hygiène des mains au CHAL

8 10 mai 2021
Cérémonie d'hommage au Dr Robert Babski, créateur du Service de Médecine Nucléaire

9 11 mai 2021
Création et première rencontre du Comité "Culture à l'Hôpital"

10 18 mai 2021
Journée Européenne des Droits en Santé

11 21 juin 2021
Flash mob "Soigner encore" pour la fête de la musique

12 5 juillet 2021
Remerciements aux professionnels impliqués dans la campagne de vaccination contre le COVID-19

7

Discovery
NM/CT 670
8

9

10
COVID-19
content.e
pas
content.e
Exprimez-vous!

CHAL
CENTRE HOSPITALIER
ALPES LEMAN
11

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
ars
12

13 8 juillet 2021
Cérémonie de remise de la Légion d'Honneur à Didier Renaut par le Docteur Jean-Yves Grall, Directeur Général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

14 21 septembre 2021
CHAL'lenge mobilité

15 5 octobre 2021
Octobre Rose au CHAL

16 13 octobre 2021
Le CHAL primé au concours médical de l'Innovation RH en présence de la déléguée générale de la FHF Zaynab Riet

17 28 octobre 2021
Participation du CHAL à l'opération départementale "Com' les pros"

18 8 novembre 2021
Elections des Dr Petit et Mouneaux-Rigal, respectivement Président et Vice-Président de la CME du CHAL

19 12 novembre 2021
Semaine nationale de la dénutrition

20 25 novembre 2021
Journée des violences faites aux femmes

21 1er décembre 2021
Journée de lutte contre le SIDA-VIH

22 6 décembre 2021
Journées des Associations

23 17 décembre 2021
Journée de sensibilisation à la vaccination par les élèves Aides-Soignants de l'IFSI-IFAS

24 6 décembre 2021
Tournage au CHAL avec le Dr Mathy par une équipe de reportage de France 2

25 31 décembre 2021
Venue au CHAL du Préfet de Haute-Savoie, Alain Espinasse

19

20

21

22

23

24

25

L'activité en 2021

Synthèse de l'activité globale 2021

L'activité 2021 du CHAL progresse en volume de séjours et en valorisation T2A par rapport à 2019 et 2020 (respectivement de + 5,5 % et + 5,6 %). Pour autant, cette progression recouvre des évolutions contrastées en volume avec :

- Une baisse de 4,9 % du nombre de séjours en hospitalisation complète
- Une hausse de 21 % du nombre de séjours en hôpital de jour.

L'augmentation des tarifs de 7,5 % pour couvrir les dépenses liées à la mise en place des mesures issues du « Ségur de la Santé » entraine pour l'établissement un effet tarif de + 8 %.
Si le développement de l'activité d'hospitalisation de jour permet de compenser en volume la baisse d'activité au niveau de l'hospitalisation conventionnelle, cette évolution n'est pas neutre en termes de valorisation T2A des séjours. Corrigée de la hausse tarifaire issue du « Ségur de la Santé », la valorisation T2A est en retrait de 1,1 % par rapport à 2019.

Une reprise d'activité malgré un contexte sanitaire toujours tendu du fait de l'épidémie de COVID

L'année 2021 a été de nouveau fortement impactée par la crise sanitaire liée au COVID et la gestion des vagues épidémiques rendant nécessaire le déclenchement de Plans Blancs, assorti de réorganisations internes d'ampleur et de déprogrammations d'activités chirugicales.

Aussi, compte tenu du caractère exceptionnel de l'année 2020, les comparaisons d'activité sont faites au regard de l'année 2019 qui est considérée comme l'année de référence. Les données de valorisation T2A (Tarification à l'Activité) sont retracées à titre indicatif, les établissements publics de santé bénéficiant d'une garantie de financement sur toute l'année 2021.

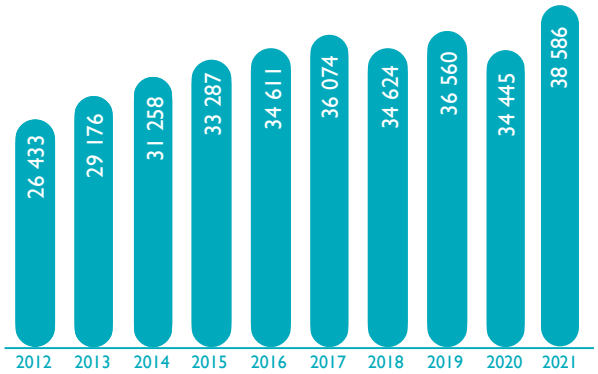

Évolution du nombre de séjours

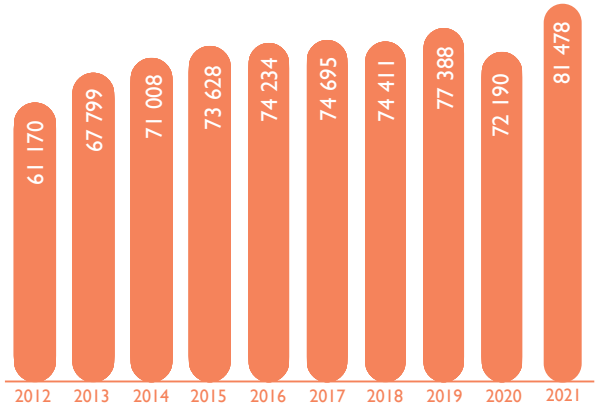

Valorisation totale (en K€)

Les activités opératoires n'ont pas retrouvé leur niveau antérieur du fait des mesures de déprogrammation nécessaires à la gestion de la crise sanitaire ainsi que de la limitation du nombre de salles de bloc ouvertes, en raison de la pénurie de professionnels soignants, y compris sur l'effectif IBODE (Infirmier de Bloc Opératoire). La répartition de l'activité demeure similaire à 2020 avec une proportion de l'activité de Médecine plus importante qu'en 2019 (45 % en 2021, 41 % en 2019), au détriment de l'activité chirurgicale (20 % en 2021, 25 % en 2019).

Répartition de l'activité par discipline

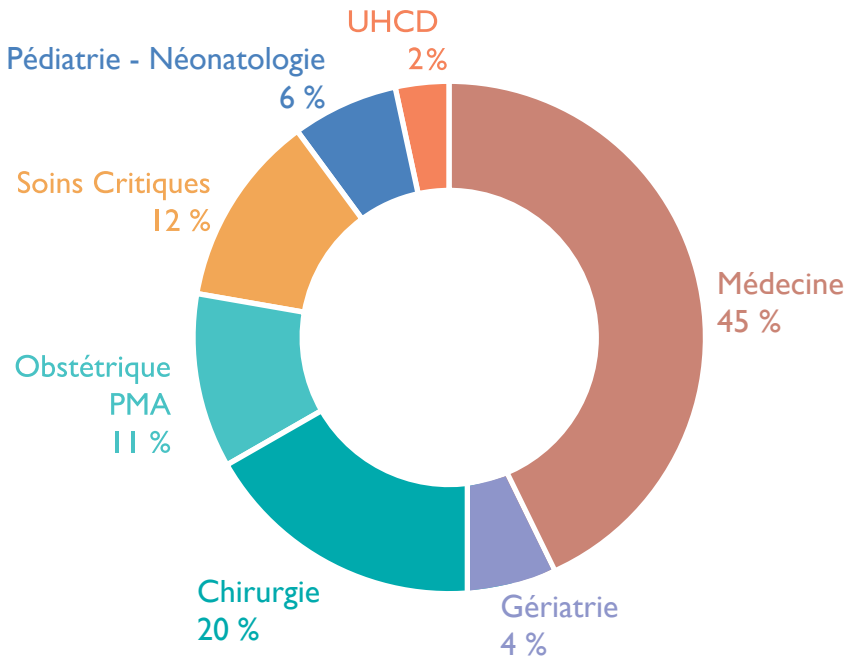

Origine de la patientelle

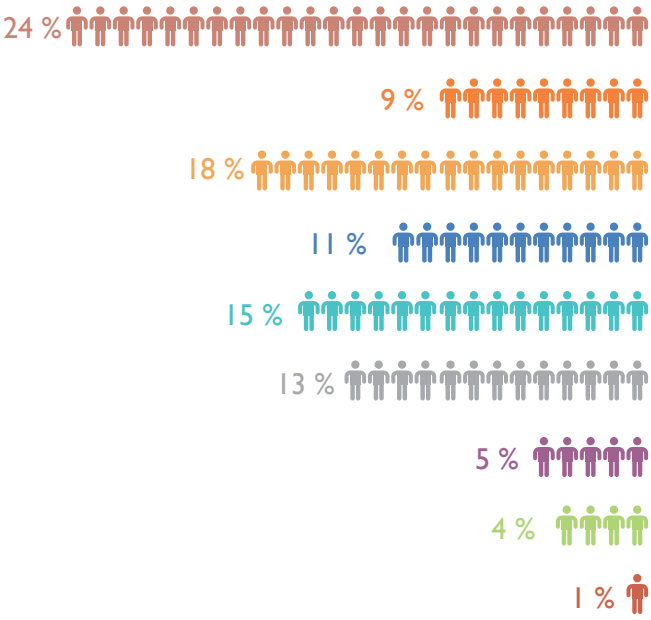

Secteur	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Agglo Annemasse	8 518	9 151	8 302	8899	-3 %
Bonneville	3 086	3 169	2 864	3524	+11 %
Vallée du Giffre	6 098	6 104	5 865	6581	+8 %
Moyenne Vallée de l'Arve	3 141	3 701	3 700	4079	+10 %
Reignier / La Roche Sur Foron	4 912	5 134	5 033	5649	+10 %
Chablais	4 251	4 554	4 208	4811	+6 %
Saint Julien en Genevois et Ain	2 182	2 125	1 816	1967	-7 %
Sallanches Chamonix	984	1 082	1 289	1645	+52 %
Annecy - Cruseilles Thorens	519	495	413	513	+4 %
Total pris en compte	33 691	35 477	33 490	37 668	+6 %

Une hausse de la fréquentation est constatée en 2021.

L'épidémie COVID-19 au CHAL

Des réorganisations inédites et d'ampleur des services de l'établissement

L'année 2021 a de nouveau été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire.

Quatre vagues épidémiques ont été identifiées au niveau national :
- La fin de la deuxième vague en janvier 2021
- La troisième vague de mars à avril 2021
- La quatrième vague durant l'été 2021
- La cinquième vague qui a débuté fin novembre 2021 pour atteindre un pic en janvier 2022.

Comme le montre le graphique ci-dessous, le CHAL a été peu touché par la quatrième vague, celle-ci étant plus marquée dans d'autres régions. En revanche, des réorganisations internes d'ampleur ont été nécessaires en avril et décembre 2021 afin de renforcer les capacités d'hospitalisation principalement en Réanimation (+ 6 lits) pour atteindre une capacité de 18 lits fin 2021.

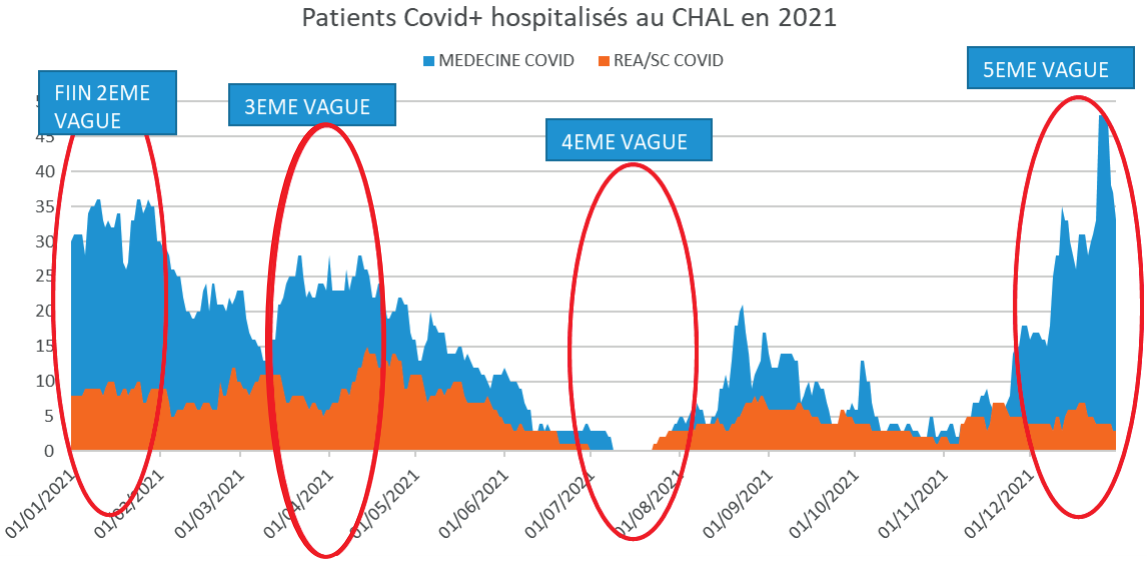

Afin de documenter l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de l'hôpital, l'analyse porte sur les séjours dont le diagnostic principal est le COVID-19 avec des symptômes respiratoires. Sont ainsi dénombrés 907 séjours en 2021. Si en volume, la part d'activité liée à la crise sanitaire est sensiblement moins importante qu'en 2020, on observe néanmoins que ces séjours se caractérisent toujours par des durées plus longues avec une DMS (durée moyenne de séjour) de 7 jours en moyenne, contre 3,05 jours pour l'établissement. Les Pôles les plus touchés sont la Médecine et les Soins critiques avec une DMS atteignant 16,2 jours en Réanimation.

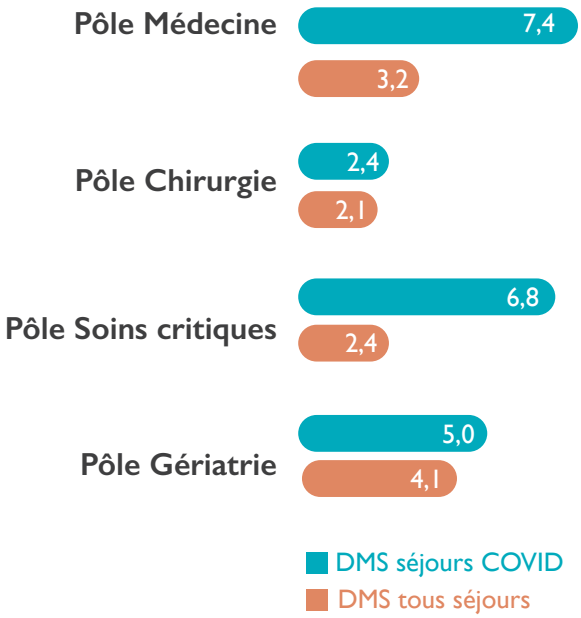

CC
GH
GH
GH
GH
GH
GH
GH

Les Pôles **en action**

Le Pôle Médecine

Un niveau d'hospitalisations stable par rapport à 2019

L'activité du Pôle Médecine enregistre une légère progression en 2021 (+ 0,5 % en volume). L'évolution de + 4 % de la valorisation T2A résulte exclusivement de l'effet « Ségur de la Santé ». Corrigée de cet effet, la valorisation T2A est en retrait de 2 %.

174 lits
16 places Hospitalisation de Jour (HDJ)
4 places Médecine du Sommeil
20 places Hospitalisation à Domicile (HAD)

9 082
Hospitalisations complètes

742
Hospitalisations de nuit

9 911
Hospitalisations de jour

58 795
Consultations externes

5 249
Hospitalisations à domicile

4 198
Endoscopies

9 681
Séances de dialyse

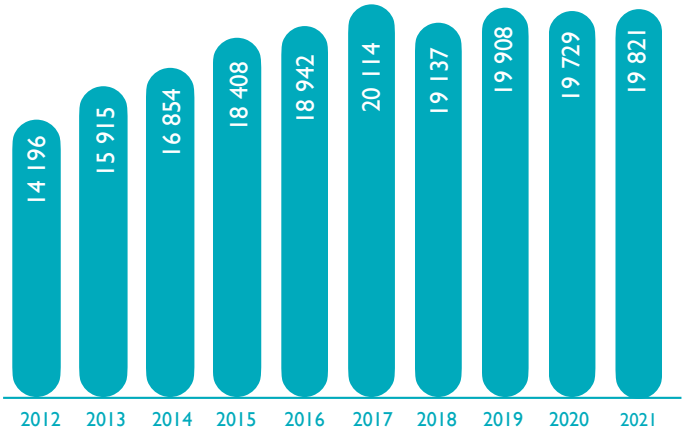

Activité de Médecine
Évolution du nombre de RUM *

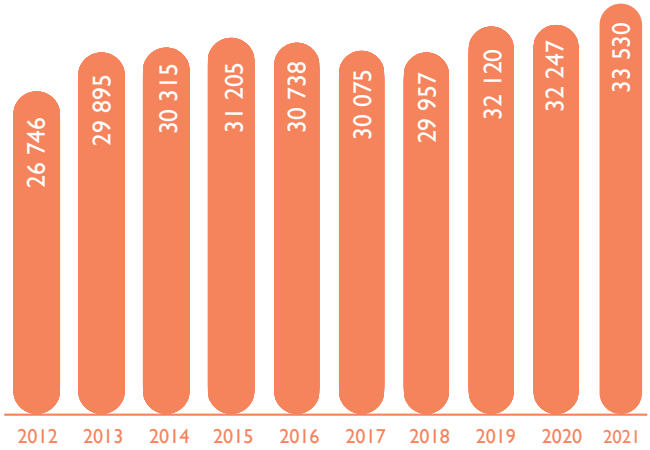

Activité de Médecine (en K€)

* Rélevé d'Unité Médicale

Cette apparente stabilité recouvre des réalités diverses : une baisse de l'hospitalisation conventionnelle et une hausse de l'hospitalisation de jour ainsi que de l'hospitalisation à domicile (cf. parties dédiées).

Évolution par secteurs

Pôle Médecine - Evolution du nombre de séjours par spécialité (hors HDJ)

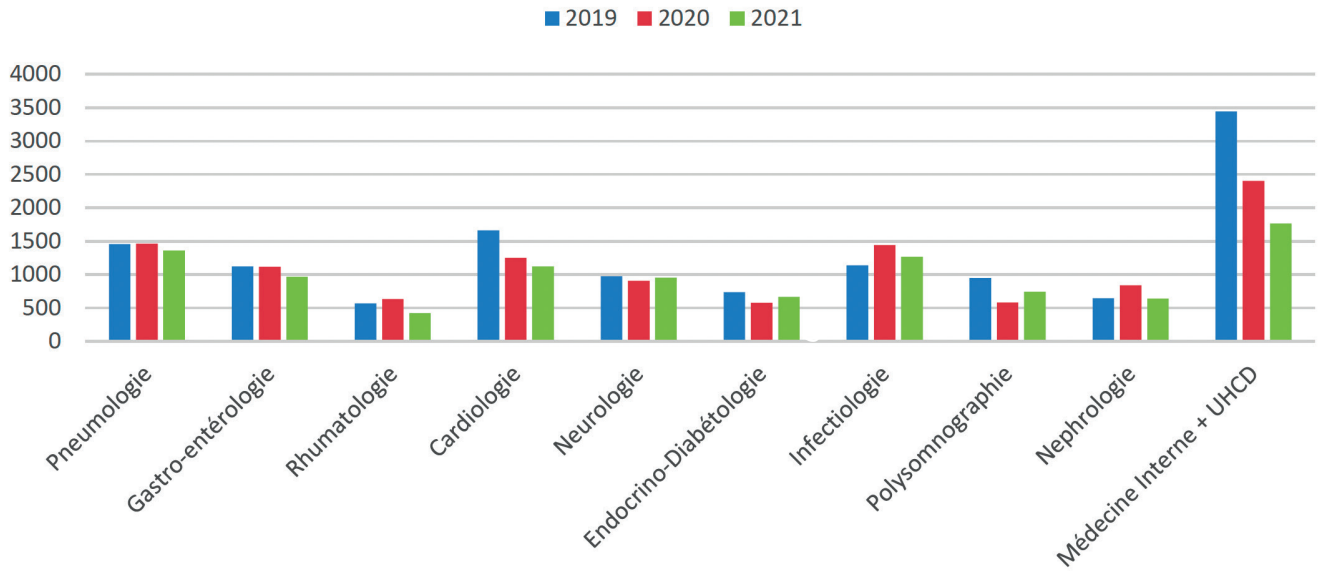

On observe une progression d'activité en Infectiologie en lien avec les évolutions capacitaires (+ 7 lits, soit + 33 %).
• La baisse observée en Médecine interne résulte principalement du regroupement de l'activité UHCD (Unité d'Hospitalisation de Courte Durée), géographiquement localisée dans le service Médecine interne depuis 2020. Cette baisse recouvre en réalité une diminution du volume d'activité UHCD qui s'est reportée en quasi-totalité en UMO (Unité Médicale d'Orientation) et une hausse de l'activité de Médecine interne, en cohérence avec un doublement des capacités du service par rapport à 2019.
• La forte baisse d'activité de la Cardiologie résulte de la réduction capacitaire du service (20 lits en 2021, 28 en 2019) qui a dû être mise en œuvre.

Sur l'ensemble du Pôle, l'évolution de l'activité s'explique notamment par des capacités contraintes du fait de la pénurie de professionnels paramédicaux. Comme le montre le graphique ci-dessous, en 2021, le Pôle a mis en place des réductions capacitaires moins importantes qu'en 2020 mais sensiblement plus importantes qu'en 2019 : sur une capacité théorique de 234 lits, le nombre de lits fermés en moyenne est de 17,5 lits (7,5 % en 2021, 3,8 % en 2019). Les services les plus impactés par ces fermetures de lits sont la Gastro-Entérologie, la Rhumatologie, la Cardiologie et la Neurologie, entrainant mécaniquement une baisse d'activité, et ce malgré une gestion optimisée des capacités. De même, la capacité de la Polysomnographie a été de 2 lits en moyenne sur l'année, soit 50 % de moins que son niveau historique.

Evolution des fermetures de lits en Médecine

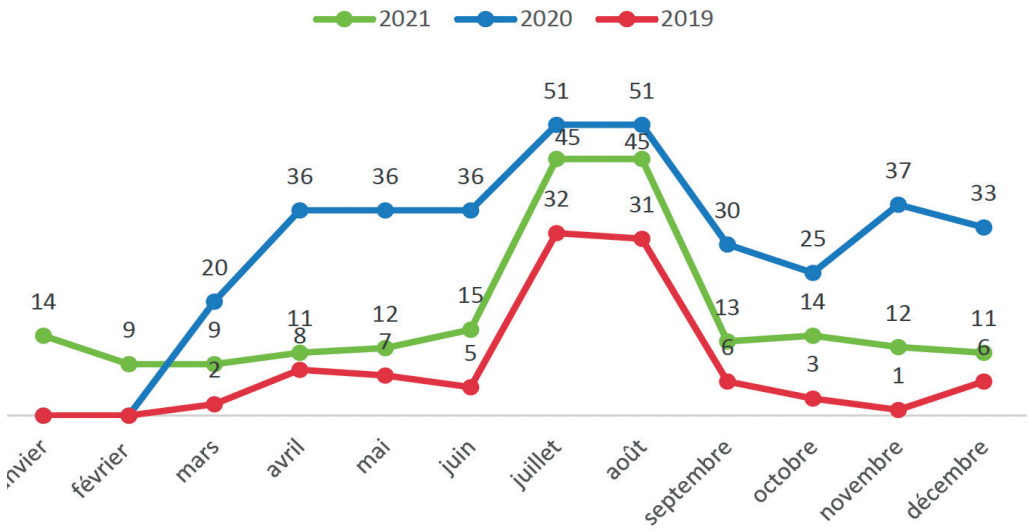

Pôle Médecine
Evolution du nombre de séjours par niveau de sévérité (en % des RUM)

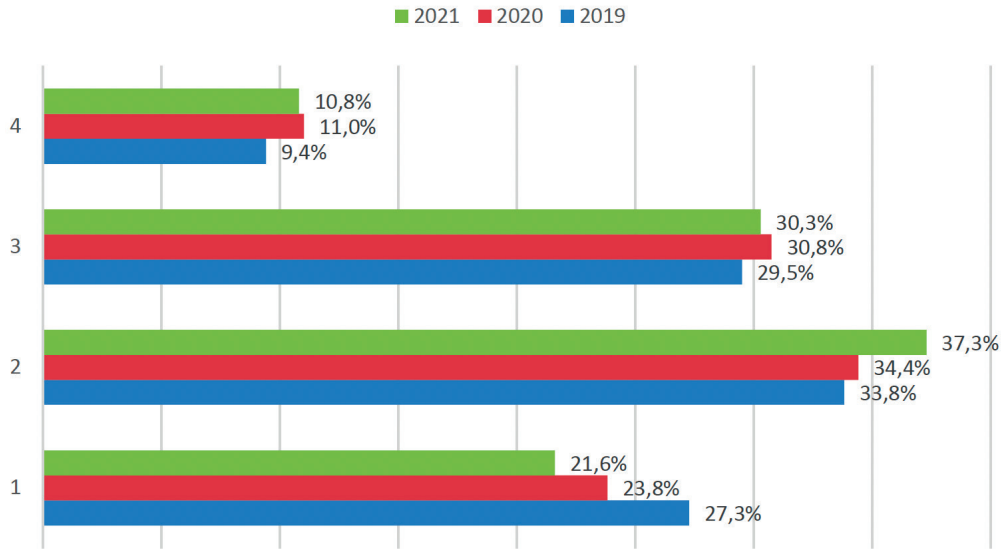

On note une légère hausse de la part des séjours de sévérité 3-4 (PMSI) par rapport à 2019 : 41,1 % en 2021 contre 38, 9 % en 2019, reflétant des prises en charge plus lourdes.

Cette observation se confirme avec un allongement de la DMS : 6,5 jours en 2021 contre 5,1 jours en 2019 (+ 26 %). De plus, la gestion de la crise sanitaire a occasionné des séjours plus longs mais également des tensions fortes au niveau des établissements SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) et des EHPAD, entrainant mécaniquement l'allongement des séjours en MCO du fait du manque de lits d'aval. Dans ce contexte, l'indice IP-DMS se dégrade également ; il passe de 1,04 en 2019 à 1,15 en 2021.

Pôle Médecine
Evolution de la Durée Moyenne de Séjour (hors HDJ)

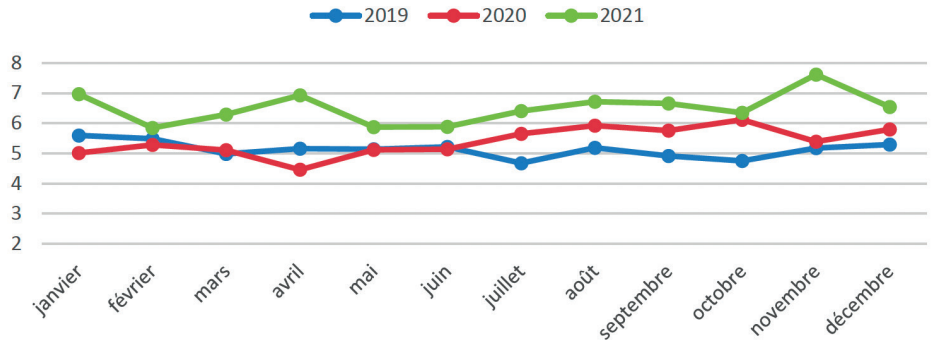

Dans le même temps, le taux d'occupation augmente sensiblement et atteint 106 % au niveau du Pôle en 2021. Cette hausse reflète une gestion optimisée des lits mais est aussi le signe des tensions sur la capacité d'hospitalisation dans les services.

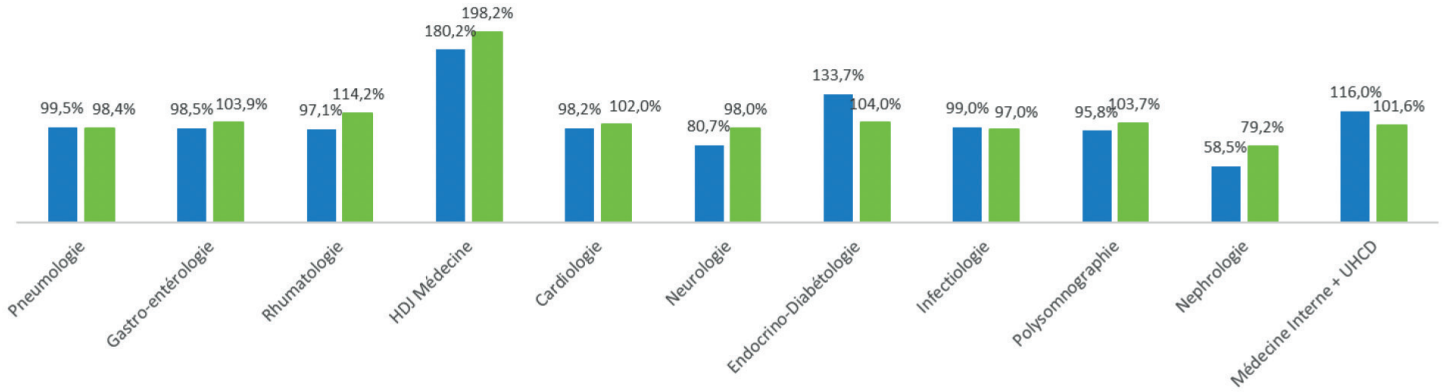

Hôpital de jour - Médecine

Dans la même dynamique qu'en 2020, l'unité enregistre une hausse significative de son activité avec un nombre de séjours en augmentation de 16 % par rapport à 2020 et 18 % par rapport à 2019, pour atteindre 9 949 séjours en 2021. Cette hausse s'explique principalement par la poursuite du fort développement de l'activité en Onco-Hématologie. À l'augmentation du volume d'activité s'ajoute une meilleure valorisation des séjours : le chiffre d'affaires moyen par séjour progresse de 1,7 % (hors effet « Ségur de la Santé ») pour s'établir à 424,58 €.

	2020	2021	Variation
Chimiothérapie pour tumeur	5 915	6 915	+17 %
Chimiothérapie pour affection non tumorale	1 765	1 983	+12 %
Transfusion	497	539	+8 %
Hépato Gastro-Entérologie pour tumeur	109	192	+76 %
Affections Cardio-vasculaire	64	78	+22 %
Pneumologie	46	58	+26 %
Suivi thérapeutique d'affections connues, Allergologie, Rééducation, Convalescence	22	21	-5 %
Médecine inter spécialités, Autres symptômes médicaux	2	14	+600 %
Rhumatologie	5	12	+140 %
Maladies immunitaires, du Sang, des Organes hématopoïétiques, Tumeurs SID	6	11	+83 %
Fièvre, Infection, Septicémie, VIH	18	7	-61 %
Autre	27	19	-30 %
Total général	4 879	5 921	+21 %

Hospitalisation à Domicile (HAD)

L'analyse de l'activité de l'hospitalisation à domicile en 2021 ressort à – 3 % en nombre de séjours et + 2,7 % en valorisation T2A par rapport à 2020.
Les prises en charge pour chimiothérapie anticancéreuse représentent la plus forte activité pour l'HAD en 2021.

HAD - Évolution de l'activité

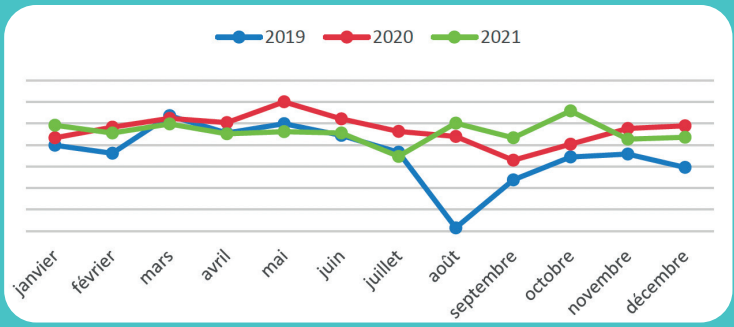

HAD - Activité par mode de prise en charge en 2021

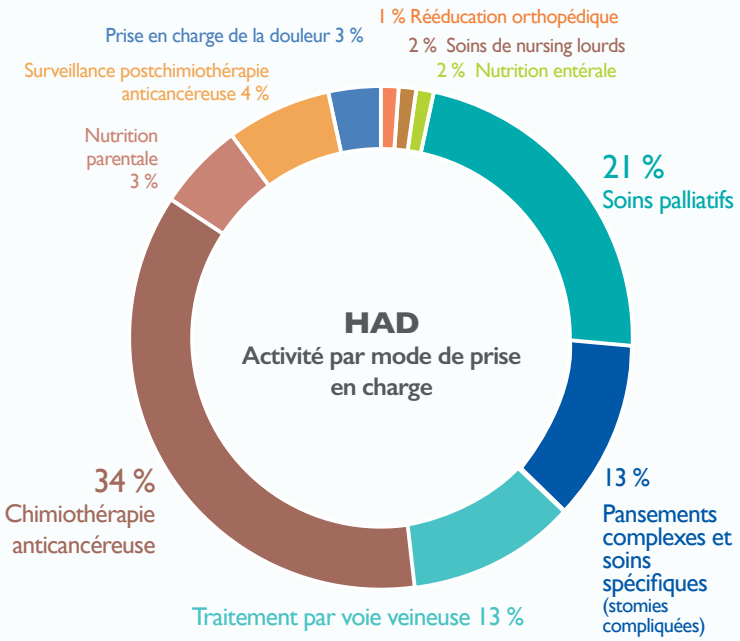

Le Pôle Gériatrie

Activité

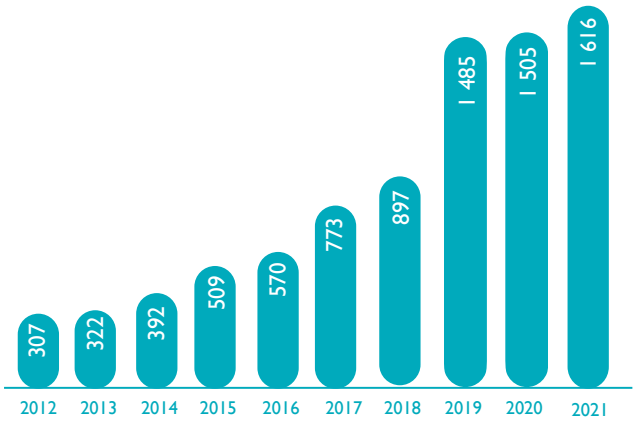

Activité de Gériatrie
Évolution du nombre de séjours

Le Pôle Gériatrie enregistre une nouvelle hausse d'activité en 2021 tant en volume qu'en valorisation T2A (+ 8,8 % et + 28, 6 % respectivement par rapport à 2019).

Cette évolution concerne :

• Le court séjour Gériatrique avec un nombre de séjours en hausse de + 35 % en lien avec l'augmentation capacitaire (18 lits en 2021 contre 13 en 2019, soit + 38,5 %)

• La filière Gériatrique aux Urgences (UHPG) dont l'activité est en recul de – 6 % par rapport à 2019 (activité fortement réduite en fin d'année).

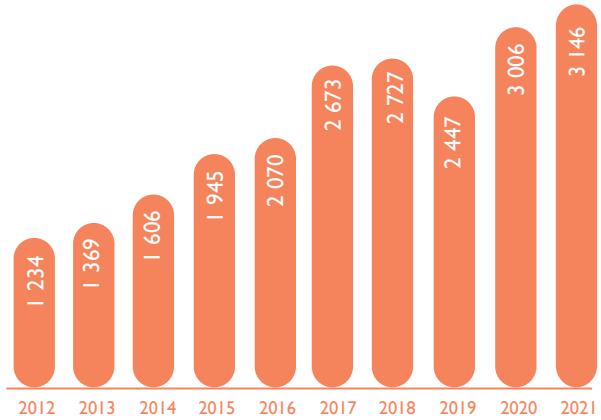

Activité de Gériatrie (en K€)

Évolution du nombre de séjours par niveau de sévérité (en % des RUM)

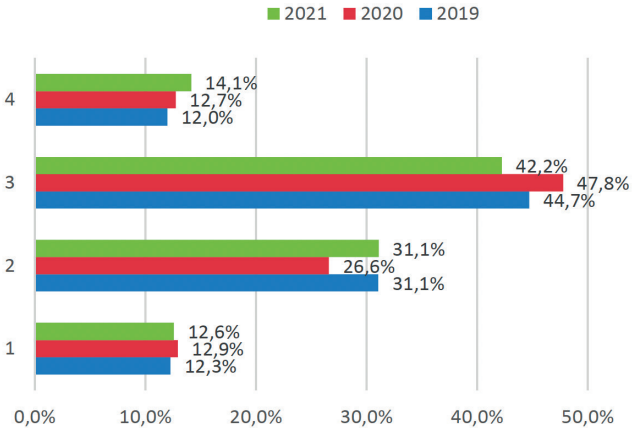

Evolution du taux d'occupation

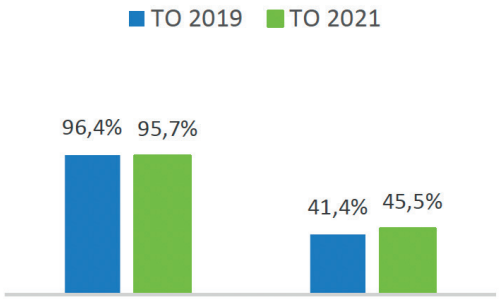

L'activité d'hospitalisation porte majoritairement sur des séjours de sévérité 3-4 (PMSI). La part de ces séjours est néanmoins en léger recul par rapport à 2020 (56,3 % en 2021, 60,5 % en 2020).
On observe également un allongement de la DMS sur les deux services du Pôle. Pour le court-séjour gériatrique cette hausse résulte principalement des tensions sur le capacitaire dans les EHPAD entrainant des délais d'attente plus longs. Ces difficultés ont été amplifiées à partir de l'été 2021 du fait de la pénurie de professionnels soignants. Dans ce contexte, l'IP-DMS se dégrade et passe de 1 en 2019 à 1,14 en 2021. Le taux d'occupation est en léger recul sur le court-séjour. À l'inverse, on note une hausse du taux d'occupation de l'UHPG (Unité Hospitalière de Psychiatrie de la Personne Âgée).

Evolution de la DMS

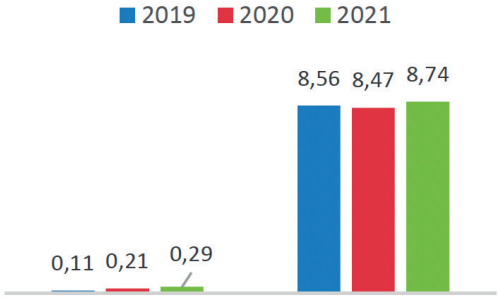

Les Résidences EHPAD

L'activité des Résidences EHPAD a été fortement perturbée par la crise sanitaire mais également par les difficultés liées à la pénurie de professionnels soignants entrainant malheureusement des fermetures de lits et nécessitant un gel des admissions à partir du mois de juin pour les Résidences EHPAD d'Ambilly et de Marnaz ainsi qu'une fermeture de l'hébergement temporaire à la Résidence EHPAD d'Ambilly. En conséquence, le nombre de journées réalisées recule de 9,2 % par rapport à 2019.

	Nombre de journées			
Rédicence EHPAD	2019	2020	2021	Variation 21/20
Les Edelweiss - Ambilly	29 102	27 757	26 110	-6 %
Peterschmitt - Bonneville	31 104	31 169	29 996	-4 %
La Rose des Vents - Marnaz	26 612	25 806	22 701	-12 %

Dans ce contexte, le taux d'occupation se dégrade sur l'ensemble des Résidences avec une baisse particulièrement marquée pour celle de Marnaz.
Dans le même temps et sur l'ensemble des établissements, la part des Résidents de GIR 1-2 augmente sensiblement traduisant des prises en charge plus lourdes :

- 54 % contre 50 % en 2019 pour la Résidence EHPAD d'Ambilly
- 52 % contre 45 % en 2019 pour la Résidence EHPAD de Bonneville
- 69 % contre 60 % en 2019 pour la Résidence EHPAD de Marnaz

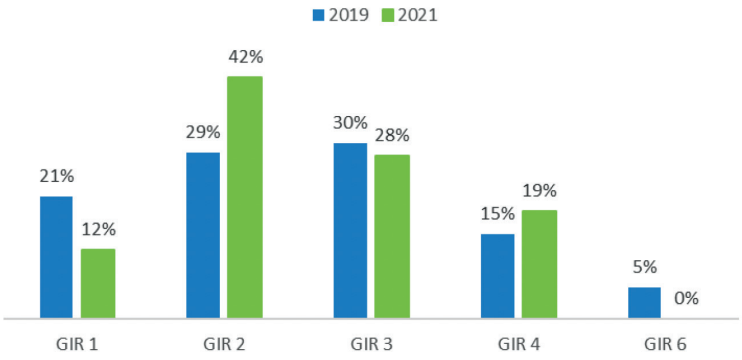

Ambilly
Résidence EHPAD "Les Edelweiss"
Évolution par GIR

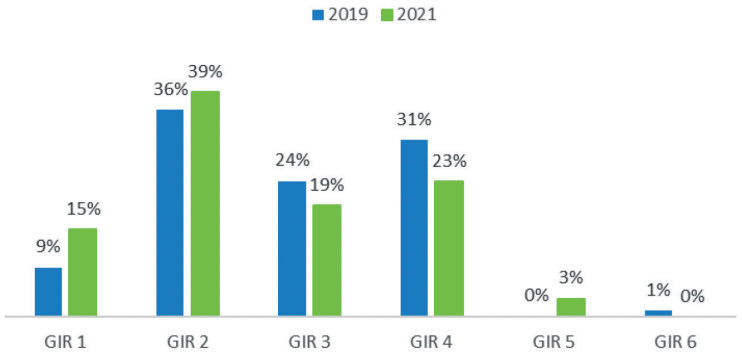

Bonneville
Résidence EHPAD "Peterschmitt"
Évolution par GIR

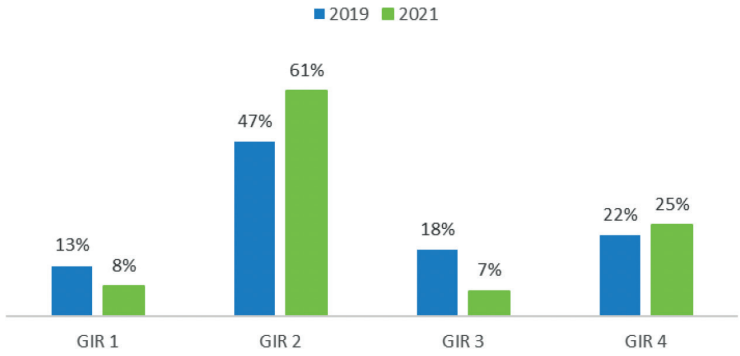

Marnaz
Résidence EHPAD "La Rose des Vents"
Évolution par GIR

Le Pôle Chirurgie - Maternité

Évolution globale

Après une année 2020 fortement pénalisée par les mesures de déprogrammation massive rendues nécessaires pour faire face à la crise sanitaire, l'activité du Pôle repart à la hausse en 2021 même si elle demeure contrainte et n'a pas pu retrouver son niveau de 2019.

La DMS du Pôle diminue et passe de 2,14 jours à 2,07. Le Pôle se situe toujours favorablement par rapport à la moyenne nationale avec un IP-DMS de 0,98 (0,96 en 2019).

CHIRURGIE

64 lits Chirurgie
21 places Chirurgie Ambulatoire

8 979
Hospitalisations complètes

4 844
Hospitalisations de jour

57 451
Consultations externes

9 427
Interventions chirurgicales

MATERNITÉ

35 lits Maternité

5 169
Hospitalisations obstétriques et Hospitalisations AMP*
(Centre AMP 74 géré en partenariat avec le Laboratoire Oriade Noviale)

1 962
Naissances

29 944
Consultations externes

Activité chirurgicale (hors secteur Gynéco-Obstétrique)

L'activité d'hospitalisation des services de chirurgie enregistre une reprise en 2021 sans pour autant retrouver le niveau d'avant crise COVID :
- 6,5 % en nombre de RUM.
La hausse de + 1,9 % résulte exclusivement d'un effet tarif favorable ; corrigée de cet effet, la valorisation T2A recule de 5,3 %.
Au cours de l'année 2021, les services ont de nouveau fait face à des fermetures de lits concomitantes aux déprogrammations opératoires afin de renforcer ponctuellement les équipes de Réanimation mais également en raison de la pénurie de professionnels paramédicaux. Ces fermetures ont concerné principalement le service de chirurgie orthopédique qui est passé de 28 lits (capacité historique) à 15 lits sur les deux premières semaines de janvier puis 20 lits et 14 lits à compter d'avril.
La capacité a pu être remontée à 20 lits à partir du mois d'août. La chirurgie de semaine n'a pas repris en 2021 (- 8 lits).
Le graphique ci-dessous met en évidence 4 phases en 2021 :
• Une activité fortement réduite sur les 2 premiers mois de l'année en réponse à la fin de la deuxième vague COVID
• Une reprise d'activité au mois de mars retrouvant un niveau égal à celui de 2019
• Une activité de nouveau réduite en avril-mai (troisième vague)
• Puis un niveau d'activité d'hospitalisation équivalent à 2019 à partir de juin
• La cinquième vague est venue à nouveau perturber l'activité en novembre et décembre.

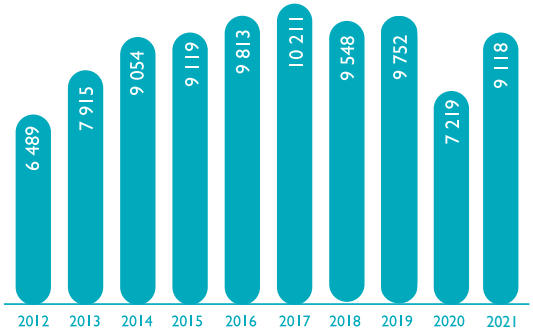

Activité de Chirurgie
Évolution du nombre de séjours

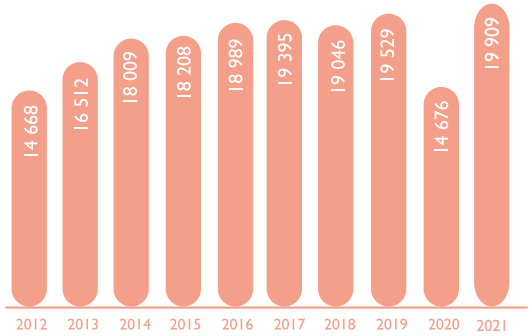

Activité de Chirurgie (en K€)

Evolution du nombre de RUM mensuels en Chirurgie (hors gynéco-obstétrique)

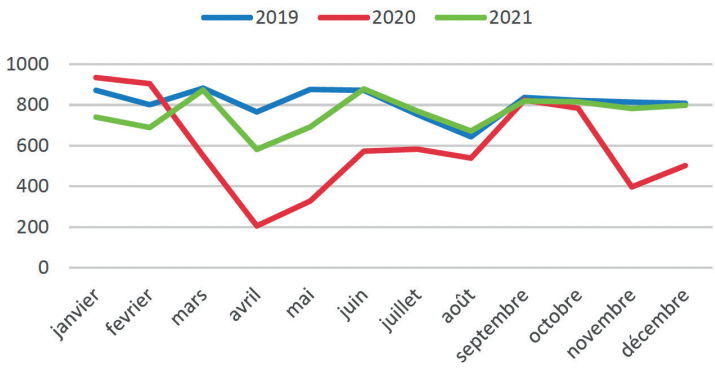

Une activité du bloc opératoire toujours sous forte contrainte du fait de la crise sanitaire et de la pénurie de professionnels soignants

Pour rappel, 2019 constitue l'année de référence pour l'activité au Bloc Opératoire :

- 8 salles bloc opératoire + 1 salle endoscopie par jour, sur 36 semaines
- 5 salles bloc opératoire + 1 salle endoscopie, sur 16 semaines

- Chirurgie d'urgences 24h/24

En 2021, l'activité du bloc opératoire reprend mais demeure fortement contrainte :

- 5 salles bloc + 1 salle endoscopie de janvier à août
- À partir de septembre 6 salles bloc + 1 salle endoscopie

Malgré le contexte de forte contrainte, on observe une reprise de l'activité par rapport à 2020 même si le niveau est inférieur de 4 % à 2019. Compte tenu du nombre limité de salles, ce niveau d'activité traduit une forte optimisation du bloc : le taux d'occupation des salles passe de 78 % en 2019 à 81 % en 2021.

Somme des ICR de Bloc

Spécialité	2019	2020	2021	Variation 2021/2019
Chirurgie Viscérale	505 807	381 639	462 743	-9 %
Chirurgie Vasculaire	283 392	247 774	270 044	-5 %
Chirurgie Urologique	125 668	100 183	146 059	+16 %
Chirurgie Orthopédique	617 836	482 444	585 245	-5 %
Spécialités Chirurgicales	317 067	219 958	339 627	+7 %
Gastro-entérologique	317 947	323 638	296 312	-17 %
Gynéco-obstétrique	376 911	333 787	312 603	-17 %
Autres	157 046	163 465	182 462	+16 %
Total	2 701 674	2 161 888	2 595 095	-4 %

Activité chirurgicale (hors secteur Gynéco-Obstétrique)

La capacité de l'hôpital de jour en Chirurgie est similaire à celle de 2019 (21 lits). Dans ce contexte et après une forte baisse en 2020, l'activité retrouve un niveau proche de 2019. Les principaux domaines d'activité demeurent les endoscopies (29 % de l'activité) et la chirurgie ophtalmologique (24 % de l'activité).

Au niveau de la chirurgie, la part des séjours de sévérité 1-2 demeure prédominante : 82,3 % contre 81,4 % en 2019.

Chirurgie (hors gynéco-obstétrique)
Évolution du nombre de séjours par niveau de sévérité (en % des RUM)

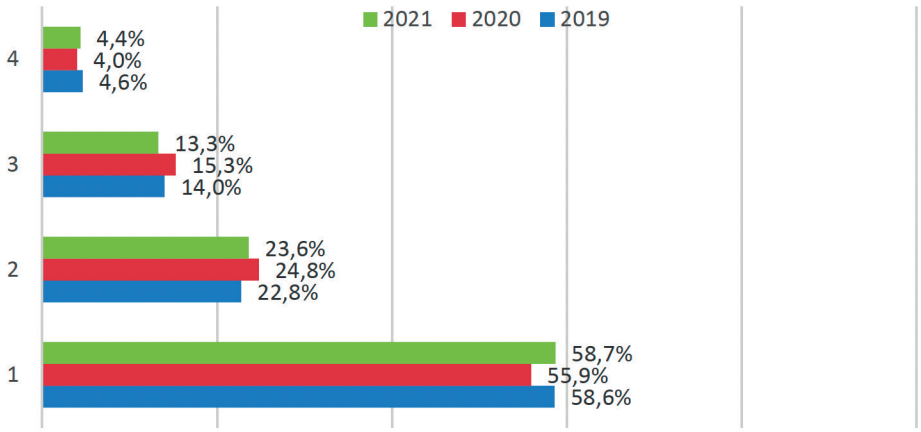

Gynécologie-Obstétrique - PMA

L'activité de Gynécologie-Obstétrique est en léger recul depuis 2018 dans un contexte de départs simultanés de plusieurs praticiennes, indépendamment du contexte sanitaire. Le nombre de séjours diminue de 5,7 % par rapport à 2019. La progression de la valorisation T2A s'explique par l'évolution favorable des tarifs (+ 1,2 %). Hors effet « Ségur de la Santé », la valorisation T2A recule de 5,8 %. Le nombre de naissances est de 1 979 (2 170 en 2019) pour 1 933 accouchements (2 112 en 2019). L'équipe médicale se reconstitue et se renforce sous la supervision du chef de service par intérim issu du CHU de Grenoble avec l'engagement quotidien remarquable des professionnels du service.

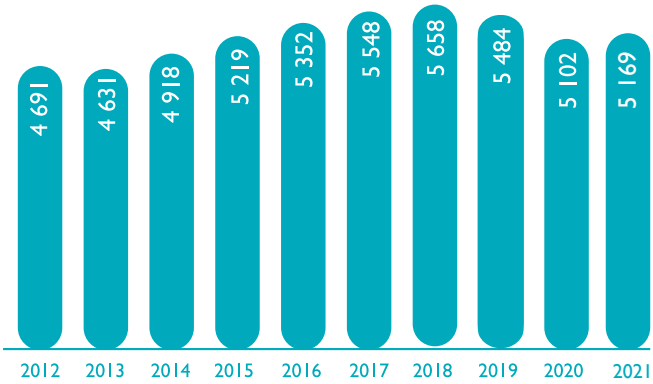

Activité d'Obstétrique - PMA
Évolution du nombre de séjours

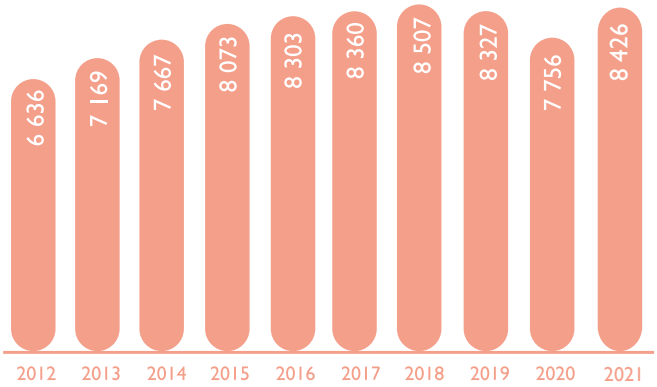

Activité d'Obstétrique - PMA (en K€)

Le Pôle Soins Critiques - Enfants

Évolution globale

Le Pôle enregistre une hausse de 19 % du nombre de RUM (Résumé d'Unité Médicale) atteignant 7 292 en 2021 et +12 % en valorisation T2A (+ 5,3 % hors effet « Ségur de la Santé »). Cette évolution résulte principalement du volume d'activité à l'Unité Médicale d'Orientation (UMO). Pour autant, ces séjours sont moins valorisés.
On observe une baisse de la DMS du Pôle (-11 % par rapport à 2019). Cette baisse porte exclusivement sur la Réanimation (6,9 jours en 2021 contre 8,12 en 2019). Pour autant, cette évolution masque des séjours particulièrement longs liés notamment à la prise en charge de patients atteints du COVID (cf. partie dédiée). Dans le même temps, on observe un allongement de la DMS en Pédiatrie et en Néonatalogie.

RÉANIMATION
12 lits - 518 séjours

USIC* SOINS CONTINUS USINV*
14 lits - 1 375 séjours

PÉDIATRIE
4 078 consultations externes
22 lits - 2 473 séjours

NÉONATALOGIE
12 lits - 397 séjours

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION
2 529 séjours

URGENCES
54 703 passages aux Urgences

dont 12 136 passages suivi d'hospitalisation

2 335 sorties SMUR
617 consultations en Victimologie

*Unité de Soins Intensifs de Cardiologie
*Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire

Activité Soins Critiques (hors Pédiatrie-Néonatalogie)

Le nombre de séjours enregistre une hausse par rapport à 2020 mais demeure inférieur de 2,6 % au niveau de 2019. La valorisation T2A progresse de 4,9 % en lien avec les évolutions tarifaires. Hors effet « Ségur de la Santé », la valorisation T2A est en retrait de 2,4 %. L'activité de ces services a été une nouvelle fois perturbée par le contexte sanitaire lié au COVID avec un impact particulièrement marqué en Réanimation et Soins Critiques. En effet, des réorganisations ont été nécessaires afin de faire face aux vagues successives et plus particulièrement lors de la cinquième vague fin 2021.

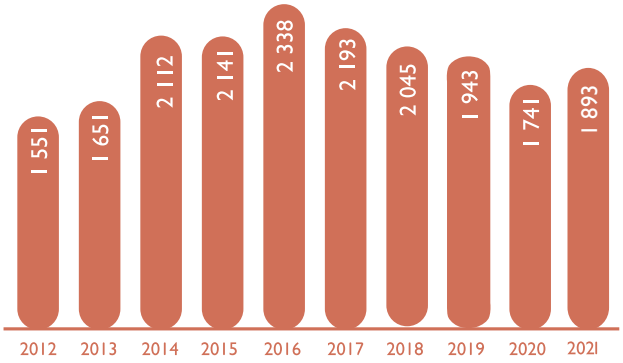

Activité de Soins Critiques
Évolution du nombre de séjours

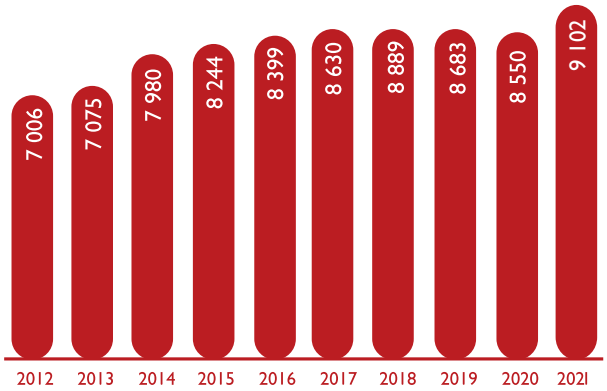

Activité de Soins Critiques (en K€)

Unité Médicale d'Orientation (UMO)

Dans le même temps, le développement de l'activité de l'UMO s'est poursuivi à un rythme soutenu : + 34 % en nombre de séjours en 2021 (+ 55 % en 2020). La quasi-totalité de l'activité de l'UHCD transférée en 2020 en Médecine interne a été reportée en 2021 sur l'UMO. Il est à noter que la valorisation T2A augmente à un ryhtme moins soutenu (+ 22 % en 2021, + 54 % en 2020).

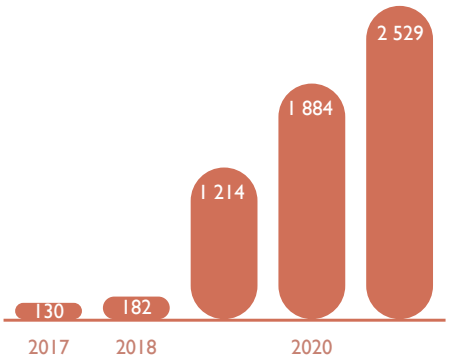

Activité de l'UMO
Evolution du nombre de séjours

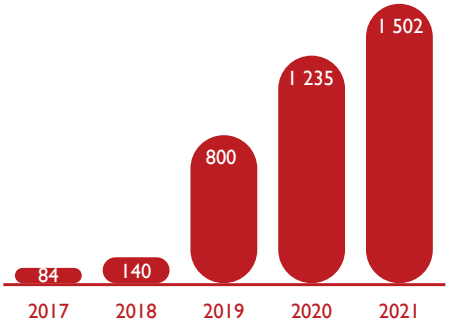

Activité de l'UMO (K€)

Urgences

Le nombre de passages aux Urgences progresse de 14 % par rapport à 2020 et retrouve un niveau se rapprochant de celui de 2019 bien que légèrement inférieur (4 % au global). On observe une progression de la part des passages suivis d'hospitalisation qui passent de 20 % en 2019 à 22 % en 2021. Parmi les principaux services ayant pris en charge des patients issus des Urgences : la Médecine interne et la Pédiatrie (12 %), l'UHPG

Évolution du nombre de passages suivis d'hospitalisation

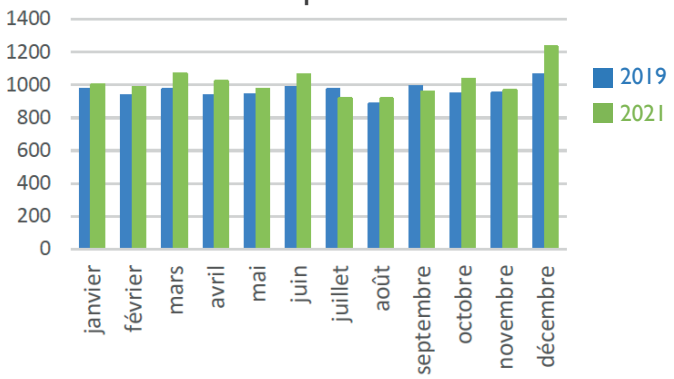

Évolution du nombre de passages externes

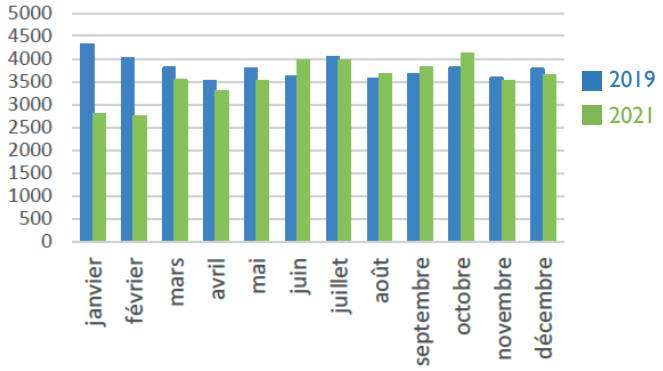

Evolution du nombre de passages aux urgences

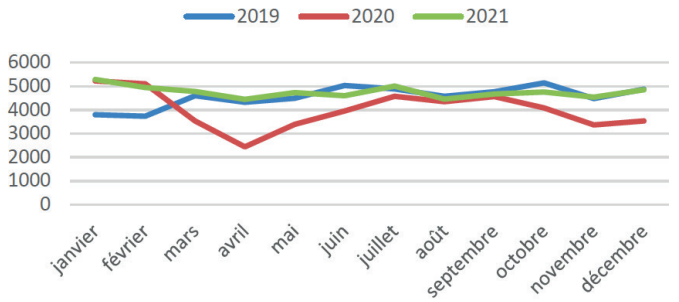

Pourcentage des passages transférés vers le service concerné (hors UMO)

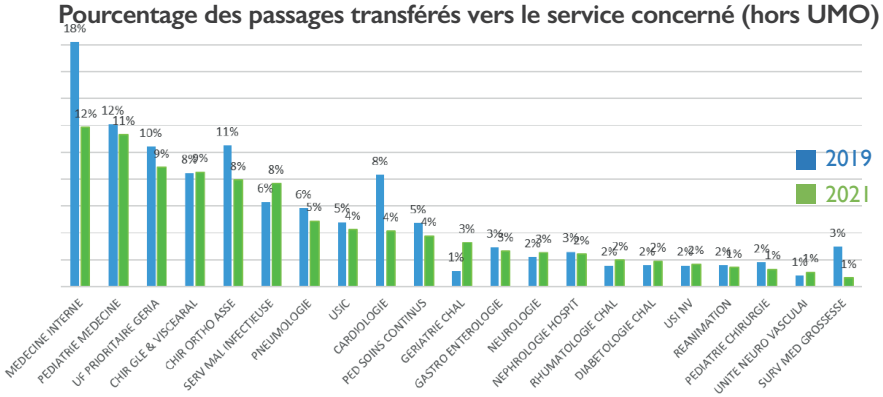

Les graphiques ci-après mettent en évidence un allongement des durées de passage aux Urgences en 2021 pour l'ensemble des passages mais plus fortement pour les passages suivis d'hospitalisation. Cette variation traduit les tensions sur le capacitaire particulièrement au mois de juillet et sur le dernier trimestre.

Pourcentage de passages avec une durée supérieure à 6 heures (tous passages)

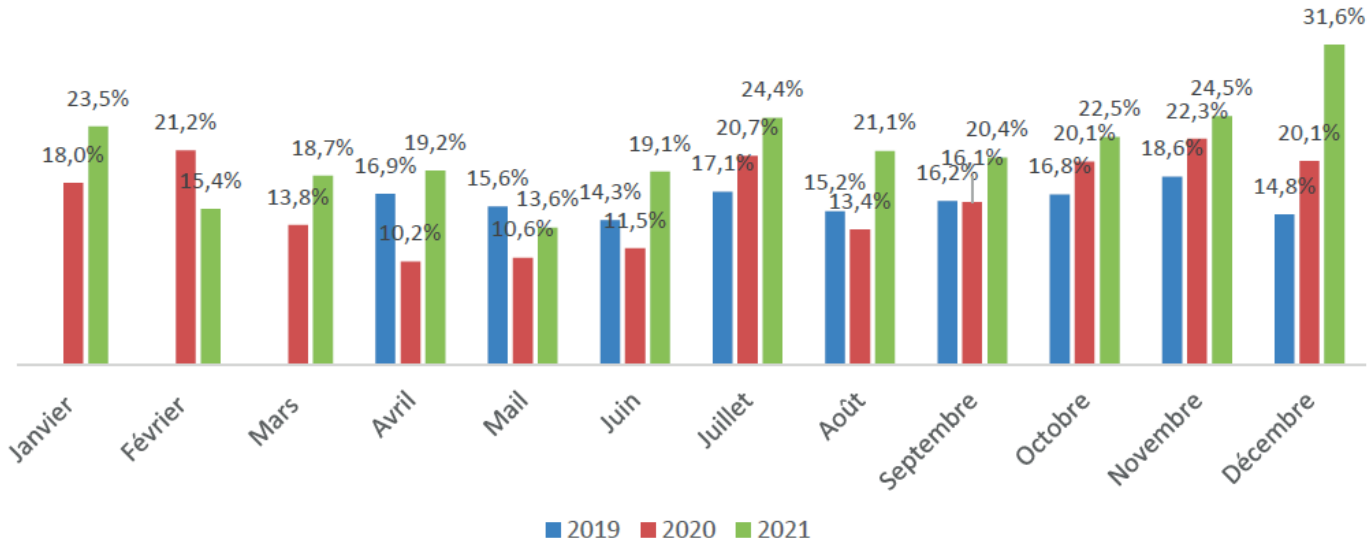

Pourcentage de passages avec une durée supérieure à 6 heures suivis d'hospitalisation

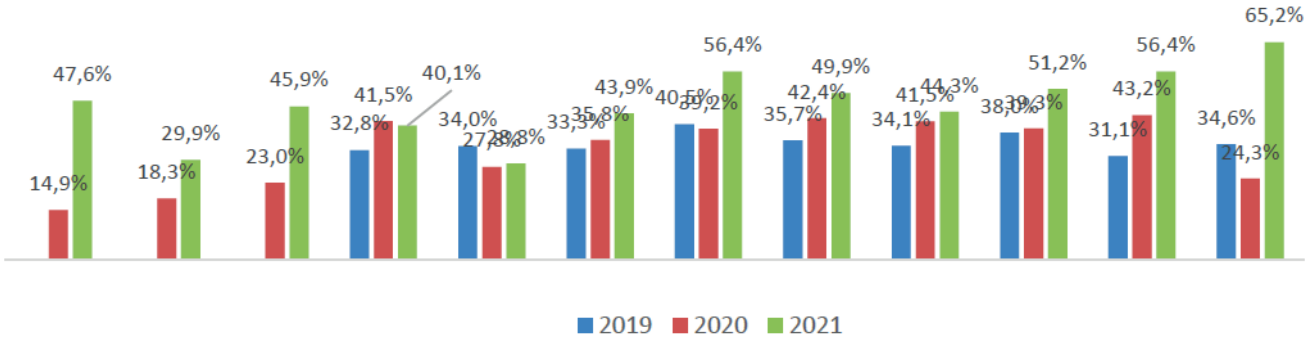

SMUR

Le nombre d'interventions du SMUR enregistre une hausse de 4 % par rapport à 2019 (+ 4 % en primaire et + 7 % en secondaire). On observe une reprise particulièrement marquée à partir du mois de juillet.

Pédiatrie - Néonatologie

Le volume d'activité retrouve un niveau comparable à 2019. Dans le même temps, la valorisation T2A enregistre une hausse de 12 %. Hors effet « Ségur de la Santé », la valorisation T2A augmente de 5,4 %. La part des séjours de sévérité 3-4 recule et passe de 32 % en 2019 à 27 % en 2021.

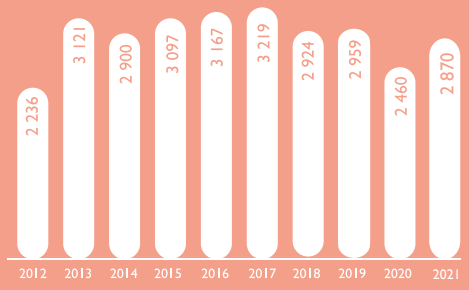

Activité de Pédiatrie - Néonatologie
Évolution du nombre de séjours

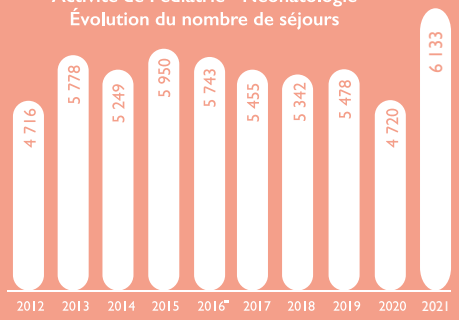

Activité de Pédiatrie-Néonatologie (en K€)

Le Pôle Médico-Technique

Laboratoire

L'activité enregistre une nouvelle hausse en 2021 :
• Production (nombre de B) : 25 508 661 (+ 11 % par rapport à 2020)
• Consommation (nombre de B) : 19 467 001 (+ 14 % par rapport à 2020).
Par discipline, la consommation de B évolue comme suit :
• + 12 % pour la biochimie traduisant une intensification de l'activité principale du laboratoire
• + 8,3 % pour la microbiologie avec une forte reprise des demandes issues des urgences
• + 37 % pour la biologie moléculaire en lien avec les tests PCR liés au COVID-19
• + 7,6 % pour l'hématologie
• + 6,7 % pour l'activité de sérologie principalement liée aux dépistages Hépatite B et C
• + 15,3 % pour l'hémostase correspondant principalement aux tests sanguins pour évaluer le taux de D-Dimères en lien avec le COVID.

Imagerie médicale

On observe des évolutions contrastées :
• IRM : 6 206 examens (- 7 % par rapport à 2020)
• Scanner : 25 838 examens (+ 22 % par rapport à 2020) en lien avec la mise en service du deuxième scanner en avril 2020 et l'activité liée au COVID
• Imagerie conventionnelle : 39 016 examens (- 13 % par rapport à 2020) principalement en conséquence d'une baisse d'effectifs mais également d'un recul généralisé de l'activité conventionnelle.

TEPSCAN

Le développement de l'activité se poursuit fortement en 2021 : 3 224 examens (+18 % par rapport à 2020).

Médecine Nucléaire

On note une progression d'activité : 11 505 examens (+ 9 % par rapport à 2020).

Pharmacie

Les consommations de molécules onéreuses augmentent sensiblement en lien avec l'activité de chimiothérapie :
• MO (hors ATU) : 13 130 171 € (+ 32 % par rapport à 2020)
• MO sous ATU : 1 803 952 € (x 2,5 par rapport à 2020)
La rétrocession de médicaments est en hausse par rapport à 2020 : 6 535 865 € (+ 17 %) pour autant le niveau d'activité est sensiblement inférieur à celui de 2019 en raison notamment de la dispensation de certaines molécules en officine.
Enfin, en conséquence de l'activité réduite du bloc, la consommation de DMI (Dispositifs Médicaux Implantables) reprend en 2021 mais demeure à un niveau inférieur à 2019 : 1 891 107 € (+ 18 % par rapport à 2021 mais -10 % par rapport à 2019).

LABORATOIRE
Production (nombre de B)
25 508 661
Consommation (nombre de B)
19 467 001

IMAGERIE MÉDICALE
IRM : 6 206 examens
Scanner : 25 838 examens
Imagerie conventionnelle : 48 728 examens

MÉDECINE NUCLÉAIRE
11 505 actes

PET-Scan
3 224 examens

PHARMACIE
MO* : 13 130 171 €
MO* sous ATU* : 1 803 952 €
Dispositifs Médicaux
Implantables : 1 891 107 €
Rétrocession : 6 535 865 €

L'Activité Externe

Évolution de l'activité externe des Pôles

Service	2019	2021	Comparatif 2019-2021
Pneumologie	35 868,51 €	29 144,89 €	-18,75 %
Gastro-Entérologie	15 273,06 €	17 967,29 €	+17,64 %
Rhumatologie	14 573,81 €	9 387,38 €	-35,59 %
Soins Palliatifs	300,00 €	2 980,00 €	+893,33 %
HDJ Médecine	18 300,76 €	28 403,79 €	+55,21 %
Addictologie	2 006,12 €	1 722,97 €	-14,11 %
Cardiologie	34 858,57 €	31 690,76 €	-9,09 %
Neurologie	21 702,61 €	19 805,37 €	-8,74 %
Diabétologie	16 359,71 €	12 511,35 €	-23,52 %
Infectiologie	31 036,95 €	19 566,01 €	-36,96 %
Polysomnographie	12 201,18 €	19 549,96 €	+60,23 %
Néphrologie	1 970,00 €	930,00 €	-52,79 %
Médecine Interne	5 845,79 €	7 310,12 €	+ 25,05 %
Dermatologie	0 €	3 727,03 €	
Total Pôle Médecine	210 297,07 €	204 696,92 €	-2,66 %
Gériatrie	4 792,14 €	2 291,28 €	
Total Gériatrie	4 792,14 €	2 291,28 €	-52,19 %
Chir. Générale et Viscérale	48 794,49 €	42 544,78 €	-12,81 %
Chir. Orthopédique et Traumatologique	24 140,41 €	25 203,21 €	+4,40 %
Ophtalmologie	61 095,53 €	68 265,68 €	+11,74 %
ORL et Stomatologie	25 149,41 €	24 662,10 €	-1,94 %
Gynéco Obstétrique	130 405,08 €	124 463,46 €	-4,56 %
Bloc Opératoire	0 €	80,65 €	
Anesthésie	24 701,04 €	26 488,11 €	+7,23 %
Total Pôle Chirurgie - Maternité	314 285,96 €	311 707,99 €	-0,82 %
Urgences	428 490,90 €	382 095,47 €	-10,83 %
Enfant	17 044,16 €	15 262,33 €	-10,45 %
UCSA-USN	18 656,75 €	17 546,64 €	-5,95 %
Total Pôle Soins Critiques - Pédiatrie	464 191,81 €	414 904,44 €	-10,62 %
Laboratoire	16 310,18 €	13 156,52 €	-19,34 %
Imagerie	150 522,76 €	144 545,98 €	-3,97 %
Médecine Nucléaire	185 389,02 €	256 494,93 €	+38,35 %
Diététique	520,00 €	800,00 €	+53,85 %
Total Pôle Médico-Technique	352 741,96 €	414 997,43 €	+17,65 %
Total support	275,94 €	82,26 €	
Total	1 346 584,88 €	1 348 680,32 €	+ 0,16 %

Asept InMed
paper towels tissue
comfort

Les équipes **en action**

Ressources Humaines

Ressources Humaines médicales

Ressources Humaines paramédicales

Filière gérontologique

Institut de Formation aux Professions de Santé

Qualité et Gestion des Risques

Finances et Contrôle de gestion

Système d'Information

Services Techniques et travaux

Achats et Logistique

Coopération territoriale

Ressources Humaines

Organiser la promotion vaccinale

Dans le cadre de l'application de la Loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire qui a institué le Passe sanitaire et la Vaccination obligatoire contre le COVID pour les personnels de santé, la Direction des Ressources Humaines s'est mis en marche dès l'été pour organiser l'information des professionnels et le recueil des justificatifs vaccinaux des professionnels hospitaliers.

La création d'un Passe simplifié a permis aux professionnels ayant un schéma vaccinal complet d'entrer dans les locaux du CHAL au niveau de zones de filtrage créées à cet effet.

La promotion vaccinale s'est déroulée au fil de l'eau, dans le respect des échéances fixées par la Loi, grâce à communication régulière faite par les notes de service et par le travail de sensibilisation porté par les infirmières de santé au travail et par l'implication des partenaires sociaux

Soutenir le dialogue social

Le 12 février 2021, le Plan Egalité Professionnelle Femme Homme est transmis à l'ARS après avoir reçu l'avis favorable des organisations syndicales représentatives de l'établissement en CTE du 5 février 2021.

Le dialogue s'ouvre sur les Lignes Directrices de Gestion, qui définissent la stratégie pluri-annuelle de pilotage des ressources humaines, dès le mois de février 2021. La politique de valorisation des parcours et de promotion des professionnels de l'établissement fait l'objet de discussions.

Autre mesure phare du dialogue social en 2021 : la mesure 2 des Accords Nationaux du "Ségur de la Santé" qui marque l'engagement de la Direction et des organisations représentatives de l'établissement dans la négociation collective d'accords locaux dès la fin de l'année. Les thématiques proposées sont notamment l'attractivité des métiers et la fidélisation des professionnels, le temps de travail et la promotion de l'articulation vie professionnelle-vie privée, le soutien aux activités de soins, l'engagement collectif…

Prendre soin de ceux qui soignent

Le soutien psychologique, relationnel et social des professionnels de l'établissement se poursuit avec le recours possible à un psychologue du travail externe, l'accès à la protection fonctionnelle dans les cas d'agression physique ou verbale ainsi que la supervision à la demande d'une partie des équipes soignantes.

En complément de ces dispositifs et en collaboration avec les établissements du GHT, la Direction des Ressources Humaines du CHAL porte la création d'une Cellule de Conciliation pour le compte du GHT Léman Mont-Blanc. Les 17 membres de la cellule, issus de métiers et d'établissements différents, pourront être sollicités en cas de conflits interpersonnels. Une formation de développement à la pratique de conciliation a été engagée à l'automne 2021.

Le service de santé au travail se dote quant à lui d'une compétence d'assistante sociale du personnel, qui exerce dans un cadre partagé avec des établissements du GHT Léman Mont-Blanc.

Les politiques de santé au travail se poursuivent. La convention FIPHFP est prorogée sur l'année 2021 et permet à plus de 50 professionnels de bénéficier soit d'aménagements matériels de poste, soit d'actions de reconversion dans le cadre d'un reclassement.

La politique de prévention des TMS s'engage en partenariat avec la CARSAT qui propose à l'établissement de bénéficier de l'accompagnement TMS-PRO. Un groupe de travail spécifique est créé, en lien avec les membres du CHSCT.

Les toutes premières périodes de préparation au reclassement s'engagent et sont un succès pour les deux professionnels concernés.

Valoriser l'engagement des professionnels

Depuis la signature de la convention-cadre relative à l'engagement collectif en janvier 2021, le Comité Innovation se réunit deux fois et mobilise le dispositif sur plusieurs projets. Citons la formation à la prise en charge des patients COVID en service de Réanimation, ou encore l'amélioration de l'accueil et de l'environnement en service de Pneumologie. Il est aussi fait appel au dispositif pour prendre en charge les missions pharmaceutiques d'un site nouvellement rattaché à la Pharmacie à usage intérieur du CHAL, ainsi que pour développer l'hypno-sédation dans certains actes chirurgicaux. « Ecobloc », projet environnemental conçu pour diminuer l'empreinte carbone au bloc opératoire, reçoit également l'aval du comité.

En 2021, 50 professionnels investissent le dispositif, voient leur projet validé et bénéficient de l'attribution d'une prime d'engagement collectif. Sur proposition de la Gouvernance, le dispositif valorise également la mobilité interne de 243 professionnels auxquels il a été demandé, durant la crise sanitaire, de changer d'affectation ou de mission pour soutenir la prise en charge des patients COVID.

Le dispositif d'engagement collectif du CHAL est promu dans le cadre des Rencontres RH de la Santé organisées par la Fédération Hospitalière de France en octobre 2021 et reçoit le Prix de l'Innovation RH – Mention Spéciale du Jury.

Poursuivre la mise en œuvre des actions du plan d'Attractivité et de Fidélisation RH

La CDIsation des métiers en tension (IDE et assimilés, Manipulateurs Radio, Masseurs Kiné, AS, AP et ASH) se développe. Au 31 décembre 2021, l'équivalent de 105 ETP bénéficient d'un CDI dès le recrutement contre 32 ETP au 31 décembre 2020.

Mesure tout aussi cruciale du plan Attractivité et de Fidélisation RH, le dispositif de gestion des remplacements se renforce :

- Renfort Micro-SICS Infirmier : 2 ETP IDE supplémentaires ont été créés avec un effectif cible de 4 ETP > **Équipe constituée en mars 2021**
- Constitution d'une unité de suppléance pour le remplacement des absences de moyenne et longue durées avec un effectif cible de 4 IDE et 4 AS **> Équipe constituée au 1/06/2021**
- Constitution d'une unité de suppléance spécifique au Pôle Soins Critiques avec la création de 2 ETP IDE > **Équipe constituée en avril 2021**

En parallèle au déploiement de l'unité de suppléance, la DRH du CHAL développe l'utilisation de l'outil Hublo en janvier 2021, facilitant la gestion des absences inopinées pour les cadres. Elle se dote également d'un outil de multi-diffusion des offres d'emploi et de gestion dématérialisée des candidatures : Between. Ces deux outils sont des choix partagés au sein des établissements du GHT.

La réservation de berceaux extérieurs destinée à élargir l'offre de places en crèche au profit des enfants des professionnels du CHAL est engagée soit par le biais d'un prestataire, soit en direct. La réservation de 10 berceaux en plus des 34 berceaux de la crèche du CHAL permet aux enfants de professionnels de bénéficier d'un mode de garde privilégié sur le territoire, malgré une pénurie d'offre largement observée.

Consciente des bouleversements profonds générés par la crise sanitaire dans le rapport au travail, la DRH engage et promeut la réflexion sur la semaine de 35h réparties sur 4 jours au sein des secteurs médicotechniques.

Évaluer les process RH

Les contrôles réalisés par les commissaires aux comptes prouvent, une fois de plus, de la qualité de gestion des comptes.

La certification Qualiopi, valorise à son tour et encourage les efforts portés par le service de formation et les formateurs internes du CHAL (Hygiène, SimCHAL, AFGSU) et prouve leur expertise professionnelle. Aux côtés des équipes de l'IFSI, l'ingénierie de formation est portée de façon coordonnée et complémentaire et la certification atteste sans détour de la qualité des processus mis en œuvre.

Ressources Humaines médicales

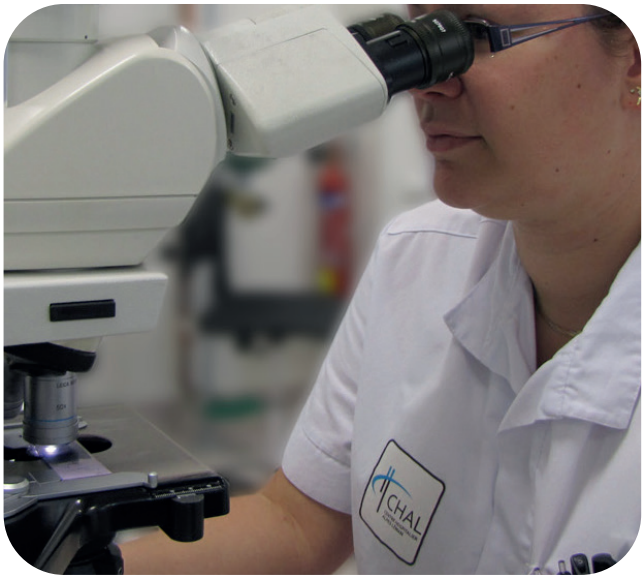

Attractivité

Le CHAL est un établissement de santé dynamique, à l'image du territoire de la Haute-Savoie Nord. Ces atouts associés au cadre d'exercice proposé par le CHAL en font un hôpital qui demeure attractif pour les médecins, quel que soit leur niveau d'expérience.

En 2020, malgré la crise sanitaire, plusieurs médecins, dont 8 médecins seniors, avaient rejoint les équipes du CHAL, permettant une progression de l'effectif médical à hauteur de 11 Equivalent Temps Plein (ETP). En 2021, ce dynamisme se poursuit avec l'arrivée au CHAL de 14 nouveaux praticiens dont 12 seniors. Même si certaines activités doivent encore être renforcées, la tendance globale est à la consolidation des équipes et des activités médicales.

Outre l'attractivité intrinsèque du CHAL, la politique de recrutement, coordonnée entre les sept établissements du GHT, mise en place dès 2019 s'est poursuivie en 2020 et 2021, avec à la clef des méthodes d'approche directe et une politique de recherche plus active sur les réseaux sociaux.

L'effectif médical du CHAL se situe ainsi en 2021, en moyenne, à 222,9 ETP rémunérés dont 52,1 ETP rémunérés de médecins en formation.
On note aussi une parité presque parfaite entre hommes et femmes, avec 52 % de femmes et 48 % d'hommes au sein des effectifs médicaux.

Le volet Ressources Humaines du Projet d'Établissement "nos CHALlenges 2020-2024" intègre des actions spécifiques et adaptées aux attentes des professionnels médicaux. Ces actions visent notamment à conforter l'attractivité du CHAL en favorisant des conditions d'exercice satisfaisantes dans l'établissement et sur le territoire.

Gouvernance médicale

La Gouvernance médicale, particulièrement impliquée au sein du CHAL, s'est renouvelée en 2021 à la faveur notamment de l'élection de la nouvelle Commission Médicale d'Etablissement en fin d'année.

Cette CME, présidée par le Dr Petit, s'est dotée d'un bureau médical et de sous-commissions et s'implique sur différents sujets via la Commission d'Activité Libérale, la Commission du matériel, la Commission d'Ethique, la Commission d'Organisation de la Permanence des Soins, la Commission formation, le Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles, le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, le Comité de Sécurité Transfusionnelle et d'Hémovigilance, la Commission de Lutte contre la Douleur, la Commission des Admissions Non Programmées, le Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition.

Territoire

Au-delà de la crise sanitaire et des solidarités territoriales qu'elle a suscitées, les équipes médicales du CHAL ont poursuivi résolument la mise en place de collaborations pérennes avec les établissements partenaires du GHT. En plus des équipes médicales de territoire en Maladies Infectieuses avec les Hôpitaux du Léman (HDL) et en Néphrologie avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), les partenariats se sont renforcés par des participations croisées en Médecine du travail, en Pneumologie, en Anesthésie par exemple ainsi que par des lignes de permanence des soins territoriales en Chirurgie Vasculaire, Urologique, ORL, Ophtalmologique ou encore en Hépato-Gastro-Entérologie.
Le CHAL continuera dans cette voie, afin de développer des coopérations renforcées avec les établissements du territoire, au service d'une politique solidaire d'offre de soins graduée et équilibrée sur l'ensemble du GHT Léman Mont Blanc au bénéfice direct des patients.
La fin de l'année 2021 a par ailleurs été marquée par les travaux préparatoires à la mise en œuvre de la Commission Médicale de Groupement (CMG) qui sera installée en 2022, avec pour objectif entre autres de poursuivre le développement des coopérations territoriales.

Recherche

Le CHAL et les établissements du GHT Léman Mont-Blanc ont poursuivi en 2021 les actions de structuration de l'activité de recherche à l'échelle du GHT, au sein d'un Groupement de Coopération Sanitaire. Cette politique de mise en commun des moyens permet d'appuyer les praticiens qui s'investissent dans des études cliniques et des publications mais également d'apporter un soutien aux médecins en formation dans la rédaction de leur thèse et travaux de recherche. Elle permet aussi aux établissements du GHT de mettre leurs résultats en commun via un export groupé des résultats d'inclusions dans les études et de publications, qui déterminent le montant de l'enveloppe MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation) à laquelle le GHT peut désormais émarger. En 2021, ces crédits s'élevaient à 226 000 €. Cette dotation a permis de renforcer les moyens mis à disposition des praticiens (recrutement d'Attaché/Technicien de Recherche Clinique, acquisition de logiciel, abonnements…).
La recherche clinique est un axe très important de développement, en ce qu'elle est aussi un facteur d'attractivité auprès des jeunes praticiens. Pour accompagner son développement, un Comité scientifique a été crée en 2021 afin d'étudier les projets de recherche et de définir les ressources à mobiliser.

Projets 2021

En matière d'affaires médicales, attractivité et territorialisation reste les leit-motiv. Le CHAL travaille sur un plan attractivité, qui pour les médecins viendra en complément du Plan Ségur en discussion au niveau national.
Concernant le territoire, est annoncée la création des Commissions Médicales de Groupement (CMG) dans chaque GHT. Les CMG seront dotées de prérogatives plus importantes que les actuels Collèges Médicaux de GHT, en matière de projet médical et de gestion des ressources humaines médicales. La CMG sera mise en place début 2022, juste après que le CHAL aura renouvelé entièrement sa Commission Médicale d'Etablissement.

Ressources Humaines paramédicales

Organisation et coordination des Activités Paramédicales

Pôle Médecine

En 2021, parallèlement aux vagues successives du COVID qui ont fortement impacté le Pôle Médecine, l'année est marquée par quelques évènements forts :

Poursuite des actions en faveur du suivi des patients atteints de maladies chroniques avec :
• L'implication des infirmières sur les programmes d'éducation thérapeutique diabète, insuffisance cardiaque, asthme
• Démarrage du projet du 1er « patient expert » en néphrologie
• La création d'un poste d'infirmière de coordination parcours complexe maladie chronique sur la diabétologie néphrologie
• Implication des équipes dans des changements organisationnels lors de la mutualisation du service de Pneumologie et de Cardiologie au cours de l'été 2021

Second semestre 2021 préparation des équipes de soins aux étapes de la certification

Service de Maladies Infectieuses
Élaboration d'un travail sur les organisations de soins au sein du service avec les équipes et l'appui de l'encadrement du Pôle.

Service de Diabétologie / Néphrologie
Reprise de l'activité d'Hôpital de semaine, coordonnée par l'IDE de coordination parcours complexes

Service de Neurologie
Réactivation du dispositif du parcours patient AVC Neuro gériatrie, un parcours coordonné entre le CHAL, la MGEN et l'EHPAD de Reignier. L'HAD parcourt nos routes tous les jours totalisant 130 000 km pour suivre une file active de 678 patients au cours de 1436 séjours d'hospitalisation à domicile.

Santé Publique
Poursuite des activités du CLAT et du CeGIDD malgré l'absence de Médecin dédié, les infirmières ont mis en place une collaboration efficiente avec les spécialistes du CHAL : Infectiologues, Pédiatres…

Forte progression des consultations infirmières au CeGIDD :
c'est au moins 3 000 consultations annuelles
• 143 mineurs non accompagnés reçus en consultation
• 333 entretiens infirmiers
• 195 consultations PreP (Prophylaxie préexposition)

• En 2021, un suivi a pu être proposé à 544 personnes migrantes, 355 HSH, 102 usagers de drogues, 551 personnes en situation de précarité, 10 personnes en situation de prostitution, 7 personnes transgenres

Faits marquants sur le volet formation
• Départ en formation d'un infirmier en pratique avancée en Pneumologie
• Formation en master 2 de santé publique d'un cadre de santé
• Départ en formation d'un infirmier faisant fonction de cadre pour la préparation du concours d'entrée en IFCS
• Départ à l'IFCS de Lyon en master management et administration des entreprises, d'une infirmière faisant fonction de cadre.

Faits marquants sur le volet RH
• 52 nouvelles infirmières
• 34 nouvelles aides-soignantes
• 1 nouvelle cadre de santé en Neurologie
• 1 nouveau cadre supérieur de Pôle

Pôle Chirurgie - Maternité

Bloc opératoire et services de Chirurgie

Chiffres

• 8025 actes au bloc opératoire (8687 en 2019 soit - 7.4 %)

• Nombre de passages post op en SSPI réduit de 9 % par rapport à 2019 (10 536 contre 11 605)

Cependant, bonne reprise de l'activité d'endoscopie sous AG et surtout une augmentation des gestes de conditionnement pré opératoires comme les ALR (+ 6 %) et accès vasculaire (+ 53 %).

Hospitalisation

• Baisse de la DMS de 4 %
• Augmentation des indicateurs de performance de 2 %
• Augmentation de la valorisation GHS de 2 %

Rappel :

• Début 2021, sortie de la 2ème vague COVID et impact 3ème vague en mai 2021

• Reprise d'une activité chirurgicale subnormale jusqu'à fin avril avant réduction durable du capacitaire de plages au BO de 15 % à 25 % par rapport à 2019.

• Déficit de professionnels IBODE avec recours permanent à l'intérim

• Activité AMP maintenue par le positionnement de Sages-Femmes au bloc

Capacitaire en lits d'avals :

• UDJ maintenue à 21 lits sur l'année

• Le service d'Orthopédie est resté à 20 lits jusqu'en avril avant de fusionner avec le service de Gastroentérologie jusqu'à la fin de l'été portant un capacitaire d'Orthopédie entre 20 et 14 lits.

• Réouverture à 28 lits début novembre

• Gastroentérologie : entre 14 et 15 lits durant le premier semestre, réduction à 8 lits pendant l'été et reprise à 15 lits + 5 CDS en septembre

• Chirurgie viscérale : Service maintenu à 29 lits toute l'année

Projets

• Reprise du projet d'accompagnement sur la performance du Bloc opératoire avec le CNEH (clôturé en décembre 2021)

• Poursuite du projet extension du plateau technique avec des COPIL réguliers

• Travail de préparation de la certification HAS avec les équipes

Maternité - Obstétrique

Année	2018	2019	2020	2021
Naissances	2198	2158	2028	1962

Amélioration de l'organisation du parcours patient des urgences gynécologiques. La participation des Sages-Femmes à l'accueil et à la prise en charge des patientes se présentant pour une urgence gynécologique la journée, est effective depuis fin 2021. Sa collaboration avec l'interne de médecine et le médecin de garde a permis d'améliorer la qualité de la prise en charge clinique ainsi qu'organisationnelle de la prise en charge patient.

Depuis septembre 2021, une sage-femme est présente tous les matins au bloc opératoire pour accompagner les patientes et participer à leur prise en charge lors des actes de ponctions d'ovocytes.

Les Sages-Femmes d'AMP interviennent à toutes les étapes du parcours patient d'AMP. Résultats : gain en autonomie sur les activités d'AMP, amélioration de la collaboration interprofessionnelle bloc / AMP.

L'initiative Hôpital Ami des bébés (IHAB) est une démarche qualité élaborée par l'OMS pour des soins centrés sur l'enfant et sa famille encourageant, soutenant et protégeant l'allaitement maternel.

L'équipe de la maternité du CHAL est depuis 2 ans engagée dans une démarche IHAB. De nouveaux documents d'information patiente ont été revisités ou élaborés après un travail en équipe pluridisciplinaire (psychologue, SF, AP, pédiatre, cardes de maternité, etc) : livret d'allaitement maternel, livret d'alimentation artificielle, triptique sur le "peau à peau" en maternité, ainsi que la charte d'accueil du nouveau-né et de sa famille en français et en anglais (charte affichée dans les services d'obstétrique et en néonatologie).

Réanimation

• Maintien capacitaire à 12 lits avec des ajustements en lien avec les vagues COVID

• Nécessité de redéploiement des professionnels IDE et AS de différents services lors des vagues successives pour maintenir le ratio soignant/patient

• Accompagnement des nouveaux professionnels dans l'acquisition des compétences spécifiques

SC-USINV

• Adaptation capacitaire de 6 à 14 lits pour la prise en charge des patients lors des vagues COVID successives avec redéploiement des professionnels de différents services

• Acquisition de compétences par les professionnels pour prise en soins continus de patients COVID

• Renfort de l'équipe ASH

• Redéploiement temporaire de professionnels infirmiers en Réanimation pour un maintien de l'activité à 12 lits sur ce secteur.

• Maintien d'une activité SIPO sur le secteur soins continus.

Urgences

• Reprise des formations AFGSU

• Constitution d'un COPIL dans le cadre des SSE

• Accroissement de l'activité de victimologie

• Mise en place d'un Crex-urgences

• Mise à jour du livret d'accueil / étudiants

Pédiatrie-Néonatologie

• Les vagues COVID successives ont eu pour conséquence une augmentation du nombre d'hospitalisations en pédiatrie.

• Un projet de fresque sur les murs de la néonatologie a été initié pour le bien-être et le confort des familles

USMP :

• Prise de fonction d'un cadre de santé unique pour les 2 secteurs d'activités : soins psychiques et soins somatiques, avec mise en œuvre d'une cohérence dans l'organisation des soins.

• Répercussion du COVID sur les organisations : dépistage, vaccinations, suspicions de clusters, tant au niveau des détenus que des professionnels de l'administration pénitentiaire, avec surveillance des patients détenus

• Arrivée d'un nouveau médecin coordinateur à 60 % au dernier trimestre

• Renforcement par de l'intérim de l'équipe paramédicale somatique les weekend et jours fériés.

• Mise en place d'une consultation mensuelle Sage-Femme

Perspectives 2022

• Consolidation des prises en soins au sein de l'USMP

• Transfert d'une partie des lits de soins continus vers le service de Réanimation

• Mise à jour du livret d'accueil des nouveaux professionnels paramédicaux

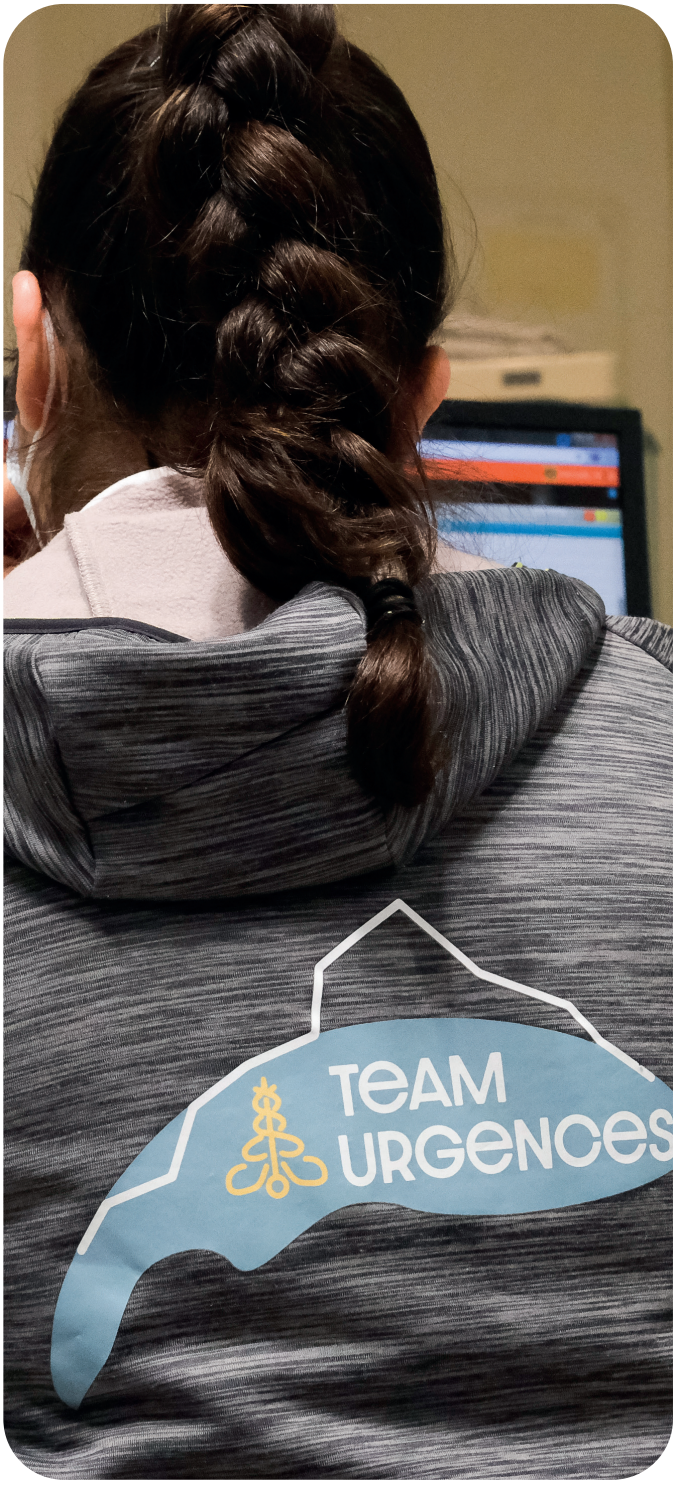

Pôle Médico-Technique

Laboratoire

• Réalisation de l'audit COFRAC et poursuite de la démarche qualité

• Forte implication et augmentation d'activité en lien avec le COVID

• Travail autour des organisations dans le cadre de l'extension du plateau technique

• Démarrage du projet de prescription connectée avec les établissements du GHT

Pharmacie

• Validation de l'automatisation de dispensation nominative par le CHAL, les HDL et les HPMB (projet GHT)

• Mise en place de la PUI unique HDDS/CHAL

Médecine nucléaire

• Finalisation du projet de remplacement de la Gamma caméra

• Maintien de l'activité TEP

Imagerie :

• Mise en œuvre de la prescription connectée via Easily

Diététique

• Conduite de projet autour de l'organisation hebdomadaire en 35 heures

• Intégration des 3 Résidences EHPAD du CHAL pour des interventions sur site

Kinésithérapie

• Développement de l'activité RAAC en chirurgie

• Adaptation des activités en lien avec la crise sanitaire et l'augmentation des prescriptions

Pôle Gériatrie

En 2021, au regard du contexte sanitaire inédit, les actions menées par le Pôle Gériatrie ont essentiellement visé à organiser, piloter et coordonner un ensemble d'actions de prévention, de dépistage et de prise en charge de la COVID-19, au bénéfice des personnes âgées des Résidences EHPAD.

A ce contexte particulier s'est rajoutée la problématique de recrutement IDE dans ces structures, qui a nécessité une adaptation capacitaire progressive des Résidences EHPAD d'Ambilly et de Marnaz.

Résidence EHPAD d'Ambilly

Finalisation des travaux d'humanisation

Résidence EHPAD de Bonneville

Achat d'un nouveau minibus climatisé suite à l'obtention de plusieurs subventions (Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, Mairie de Bonneville, Conseil Départemental, AG2R La Mondiale, association du Foyer de la Sainte-Famille), afin de permettre à tous les résidents de la Résidence EHPAD de Bonneville de pouvoir bénéficier de sorties à l'extérieur en compagnie de l'animatrice.

Résidence EHPAD de Marnaz

Poursuite des travaux de construction de la nouvelle Résidence de Marnaz. Cet EHPAD a été imaginé pour offrir un cadre de vie agréable aux résidents tout en améliorant les conditions de travail grâce à de nombreux équipements :

• Chambres individuelles et équipées d'une grande douche à l'italienne

• Dispositifs modernes d'aide à la mobilisation en chambre

• Augmentation du nombre d'ascenseurs pour davantage de mobilité

• Meilleure sécurisation des locaux

Sur les 3 Résidences EHPAD

Prévention de la dépendance et maintien de l'autonomie favorisés par l'animation de deux séances d'Activité Physique Adaptée (APA) par semaine dans chaque EHPAD.

Equipe Mobile de Gériatrie : déploiement de l'activité extra hospitalière à domicile en juin 2021 afin d'éviter les passages aux urgences et de faciliter le retour à domicile des personnes âgées. Renforcement du temps médical pour cette nouvelle activité.

Equipe Mobile de Soins Palliatifs : augmentation de l'activité extra hospitalière afin de soutenir les différents établissements partenaires du territoire. Développement des actions de formation des personnels pour sensibiliser les soignants à la culture des soins palliatifs.

Animation des Instances Représentatives

Comité de Liaison Alimentation et Nutrition
La participation à la semaine de la dénutrition en novembre 2021 avec des actions ciblées comme le repas unique au self pour les patients et usagers, un questionnaire en ligne avec lots à gagner, une dégustation de crèmes enrichies à la sortie du self.

Equipe Opérationnelle d'Hygiène
L'année 2021 a été marquée par la poursuite de l'épidémie de COVID et un accompagnement des professionnels. Parallèlement, la réactualisation des protocoles a été menée comme le tri des déchets, la préparation de l'opéré en lien avec les équipes du Pôle de chirurgie et un travail avec les professionnels du bio-nettoyage.
Il est à noter la réalisation d'audits et d'informations sur le terrain afin de préparer les équipes à la certification.

CLUD
Le CLUD a poursuivi son accompagnement à la prise en charge de la douleur par les professionnels et a participé à la préparation de la certification, la gestion de la douleur étant un critère impératif de la HAS. L'audit dossier patient a mis en évidence un score de plus de 93 % pour l'évaluation de la douleur à l'entrée du patient.

Contribution à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

Un Cadre Supérieur de santé s'est vu confier en septembre 2021, une mission transversale en lien avec la Direction Qualité, dans le but de promouvoir l'axe « qualité des soins » du Projet de Soins 2020-2025 et d'accompagner les services à la certification HAS de févier 2022.

Plusieurs préalables ont été définis : communiquer sur la valeur juridique et contenu du dossier de soin, réaliser des audits de dossier, développer des indicateurs de pilotage transversaux, mais aussi disposer de parcours de soins pertinents et efficients.

Contribution à la formation des futurs professionnels

Partenaire avec les universités et Instituts de Formation du territoire et de la région AURA (IFSI, IFAS, IFCS), le CHAL participe à la formation des futurs professionnels en proposant des places de stages dans les différents services de l'établissement avec un accompagnement structuré.

En 2021, le CHAL a accueilli 320 stagiaires de l'IFSI et de l'IFAS d'Ambilly et 261 autres stagiaires répartis comme suit

Service	Stagiaires accueillis
AMP	2
ACCUEIL STANDARD	2
ACHATS ET RESSOURCES	1
ADDICTOLOGIE	1
ANESTHESIE	8
AUTRES	8
BIOMEDICAL	1
BLOC	6
BRANCARDAGE	1
CARDIOLOGIE	1
CHIR ORTHOPEDIQUE	4
CHIR VISCERALE	1
CONSEIL CONJUGAL	2
CRECHE	11
DIABETO NEPHRO	1
DIETETIQUE	4
EHPAD AMBILLY	23
EHPAD BONNEVILLE	13
EHPAD MARNAZ	15
BIONETTOYAGE	8
GASTRO	1
GYNECOLOGIE	1
HDJ Unité de Jour	3
RADIOLOGIE	6

Service	Stagiaires accueillis
INFORMATIQUE	2
KINE	3
LABORATOIRE	4
MAGASIN	1
MATERNITE	40
MEDECINE NUCLEAIRE	10
NEUROLOGIE	2
NEUROPSY	6
ORTHOPHONIE	2
PEDIATRIE	16
PHARMACIE	1
PNEUMOLOGIE	2
PSYCHOLOGIE	1
QUALITE	1
REANIMATION	1
RESTAURATION	3
SECRETARIAT MEDICAL	14
SECURITE	8
TECHNIQUE	1
TRANSPORT	1
URGENCES SMUR	17
USIC	1
Elèves de 3ème	37

Filière Gérontologique

En 2021, au regard du contexte sanitaire inédit marqué par une crise épidémique sans précédent, les actions menées par le Pôle Gériatrie ont essentiellement visé à organiser, piloter et coordonner un ensemble d'actions de prévention, de dépistage et de prise en charge des personnes âgées atteintes de la COVID-19, au bénéfice du territoire Nord de la Haute-Savoie, à l'échelle du GHT Léman Mont-Blanc. Malgré un ralentissement global de l'activité des consultations et des urgences gériatriques, directement imputable aux vagues épidémiques successives, les professionnels du Pôle Gériatrie ont continué à mobiliser toute leur expertise pour garantir une plus grande fluidité du parcours de soins du patient âgé et une utilisation plus adaptée des compétences et des ressources disponibles sur l'ensemble du territoire.

Évolution de l'offre de soins gériatriques

• Amélioration du recours à l'astreinte téléphonique gériatrique et consolidation des liens de collaboration et de confiance avec l'ensemble des professionnels libéraux

• Augmentation de l'activité de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs Extrahospitalière afin de soutenir les différents établissements partenaires du territoire

• Déploiement d'une Équipe Mobile de Gériatrie au Domicile du Patient afin d'éviter les passages aux urgences et faciliter le retour à domicile de la Personne âgée

Augmentation des ressources dédiées au secteur gériatrique

• Augmentation capacitaire du Court Séjour Gériatrique à 18 lits

• Recrutement d'un nouveau gériatre à temps plein, portant les effectifs médicaux dédiés au secteur hospitalier à 4,3 équivalent temps plein (ETP) et les effectifs médicaux dédiés aux EHPAD à 2,5 ETP

• Renforcement des ressources médicales de l'Équipe Mobile de Gériatrie Extrahospitalière

Évolution de l'offre de soins gériatriques

• Finalisation des travaux d'humanisation de la Résidence EHPAD d'Ambilly

• Poursuite des travaux de construction de la nouvelle Résidence de Marnaz. Cette Résidence EHPAD offrira un cadre de vie agréable aux résidents et de meilleures conditions de travail aux professionnels, grâce à de nombreux équipements modernes :

- Chambres individuelles et équipées d'une grande douche à l'italienne
- Dispositifs modernes d'aide à la mobilisation en chambre
- Augmentation du nombre d'ascenseurs pour davantage de mobilité
- Meilleure sécurisation des locaux
- Démarche environnementale liant une conception bioclimatique et l'utilisation d'énergies renouvelables

• Prévention de la dépendance et maintien de l'autonomie favorisés par l'animation de deux séances d'Activité Physique Adaptée (APA) par semaine dans chaque Résidence EHPAD

• Finalisation du déploiement du logiciel EASILY dans les 3 EHPAD, pour une fluidification des échanges de données médicales avec les services d'hospitalisation

• Ouverture d'une consultation de prévention des chutes chez la Personne Âgée au CHAL

• Création d'une plateforme de prévention des chutes à l'échelle du territoire Alpes-Léman et en concertation avec le Département de la Haute-Savoie

Soutien opérationnel aux Établissements Sociaux et Médico-sociaux du territoire pendant la crise sanitaire

A l'échelle du territoire Alpes-Léman :

• Activation et coordination des différentes astreintes téléphoniques (Gériatrie, Infectiologie et Soins Palliatifs) pendant les périodes de circulation active du virus,

• Déploiement et coordination de différents réseaux d'expertise :

- Renfort du service d'Hospitalisation à Domicile (HAD),
- Soutien opérationnel de l'Équipe Mobile de Gériatrie Extrahospitalière, de l'Unité Mobile de Soins Palliatifs Extrahospitalière, et de l'Équipe Mobile d'Hygiène Extrahospitalière,
- Constitution d'une cellule de dépistage avec réalisation sur site de tests PCR,
- Formation des médecins coordonnateurs des Résidences EHPAD au dépistage de la COVID-19,
- Recensement des besoins et mise à disposition d'Équipements de Protection Individuelle et de Ressources Humaines (Cadres de Santé, IDE, Gériatres, etc.),
- Aide à l'évacuation des DASRI, etc.

• Organisation de filières d'hospitalisations directes identifiées selon la localisation des Résidences EHPAD et selon les disponibilités des hôpitaux : Hôpital Privé Pays de Savoie ou Hôpital Départemental Dufresne-Sommeiller,

• Mise à disposition de compétences médicales gériatriques du CHAL à l'Hôpital Privé Pays de Savoie pendant la seconde vague afin de favoriser la fluidité du parcours de soins des patients âgés atteints du COVID-19,

• Mise en place d'un système de suppléance médicale en cas d'absence du médecin référent.

A l'échelle du GHT Léman Mont-Blanc :

• Participation à la Cellule de Crise du GHT Léman Mont-Blanc et aide à la prise de décision,

• Organisation et pilotage des actions de soutien aux ESMS en difficulté,

• Lien de coordination avec les établissements d'aval,

• Lien continu avec l'Agence Régionale de Santé : application des protocoles sanitaires et remontée des données épidémiologiques,

• Rédaction et diffusion de procédures et protocoles,

• Organisation d'une visioconférence hebdomadaire par les 3 Chefs de Pôle de Gériatrie pour se tenir informés de la situation médicale dans les autres territoires du GHT et pour élaborer des stratégies communes de prévention, dépistage et prise en charge,

• Organisation et coordination des dépistages massifs dans toutes les Résidences EHPAD du territoire.

Actions menées en 2021

• Poursuite de la mise en œuvre du projet sur l'amélioration de l'état bucco-dentaire des résidents d'EHPAD, par l'organisation de consultations de dépistage et de soins bucco-dentaires réalisées par des dentistes libéraux (sous forme de vacations) au sein des établissements. Obtention d'un double financement par l'ARS et le Département de la Haute-Savoie pour achat du matériel nécessaire et contacts en cours avec les chirurgiens-dentistes volontaires.

• Emploi et Gérontologie :

o Mise en place d'ateliers RH à destination des responsables des établissements,
o Rapprochement avec le secteur du handicap afin de mutualiser des actions de communication sur la valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement,
o Projet d'organisation d'une demi-journée de sensibilisation du jeune public aux métiers du soin et de l'accompagnement, en collaboration avec les professionnels du secteur du handicap,
o Participation au groupe départemental RH-Stratégie.

• Optimisation des modalités de sortie de l'hôpital de la personne âgée et organisation de son retour à domicile :

o Mise au point d'une démarche qualité en lien avec les sorties d'hospitalisation du patient âgé à domicile,
o Déploiement des outils SARA pour les professionnels du domicile.

• Mise en place d'un lit d'hébergement temporaire de crise à l'Hôpital Andrevetan.

Actions prévues pour 2022

• Mise en place d'une astreinte infirmière gériatrique mutualisée au Service d'Accueil des Urgences du CHAL et au bénéfice des 12 Résidences EHPAD du territoire Alpes-Léman

• Renforcement des interventions des Equipes Mobiles Extrahospitalières du CHAL vers les structures de prise en charge du handicap, la ville (EMG) et les établissements médico-sociaux (EMSP)

• Organisation d'une soirée d'information en Géronto-psychiatrie à destination de l'ensemble des professionnels du territoire

• Dépôt du projet Pôle d'Activité en Soins Adaptés (PASA) pour la nouvelle Résidence de la Rose des Vents

• Réponse à l'Appel à Projet de création d'une Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants des Personnes âgées

• Mise en place de la Dispensation Nominative des Médicaments dans les Résidences EHPAD du CHAL

Institut de Formation aux professions de santé

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants d'Annemasse-Ambilly est rattaché au CHAL

Admission en formation infirmière

En 2021, en raison des conditions sanitaires en lien avec la COVID-19, l'admission en Institut de Formation en Soins Infirmiers s'est faite uniquement par l'étude de dossier des candidats.
Le nombre de places attribuées par la Région était de 112 places pour les candidats issus de la sélection via Parcoursup soit 75 %, et 28 places pour les candidats de la filière Formation Professionnelle Continue (FPC) soit 25 %.
Le nombre de candidats était de 821 pour la sélection Parcoursup et de 163 pour la sélection en formation professionnelle continue.

Admission en formation aide-soignante

En 2021, comme pour les IFSI l'admission en institut de formation aide-soignante s'est faite sur la seule étude de dossier des candidats.
Le nombre de places attribuées par la région est de 80 élèves. 228 candidats se sont inscrits aux épreuves de sélection en 2021.

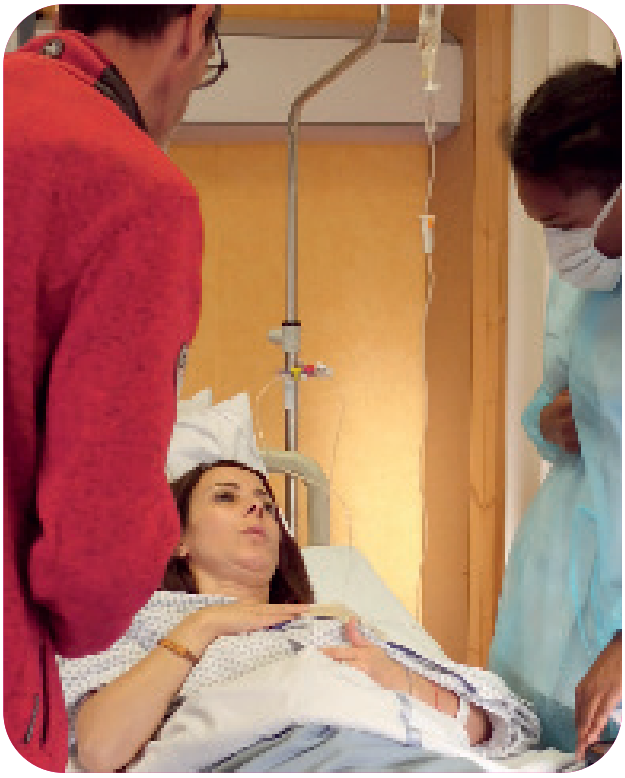

Résultats des diplomes d'État 2020

Diplôme d'Etat infirmier : en juillet 2021, 83 étudiants ont été présentés au jury Régional du diplôme d'Etat, 80 d'entre eux ont été diplômés soit un taux de réussite de 96,4 %.
En décembre 2021, 16 étudiants ont été présentés, 13 ont été diplômés.

Diplôme d'Etat aide-soignant : en juillet 2021, 71 élèves ont été présentés au jury Régional du diplôme d'Etat, 67 élèves ont été diplômés soit un taux de réussite de 94,4 %. En décembre 2021, 2 élèves ont été présentés en octobre 2021 et ont été diplômés. 1 élève a été présenté et ajourné par le jury Régional du diplôme d'Etat au mois de décembre 2021.

Pédagogies innovantes récompensées

L'Institut de Formation a répondu à un appel à projet dans le cadre du programme opérationnel du Fond Social Européen (FSE) en 2020 relatif à la simulation en santé et l'apprentissage collaboratif à distance.

L'apprentissage à distance et l'intégration des Technologies de l'Information et de la communication (TIC) dans les dispositifs pédagogiques ont été récompensés puisque l'Institut a reçu une subvention d'un montant de 75 000 €.

L'Institut met en valeur sa volonté d'utiliser des pratiques innovantes en formation en soins infirmiers et d'aides-soignantes afin d'adapter au mieux les dispositifs pédagogiques aux besoins de la formation, de la profession et pour répondre aux évolutions du public en formation. Les étudiants et les élèves sont incités à apprendre de leur propre activité en situation, le plus souvent de manière collaborative avec leurs pairs. Notre stratégie de formation est, entre autres, basée sur l'interactivité au travers de situations professionnelles pour améliorer la qualité des apprentissages des apprenants et, in fine, développer les compétences professionnelles. Les apprenants sont confrontés, durant la formation, à des situations au plus proche de la réalité professionnelle et à des modes de collaboration spécifiques à leur activité professionnelle future et correspondants aux nouveaux types d'interactions sociales. C'est le cas pour les méthodes actives telles que la simulation en santé et l'apprentissage collaboratif à distance que l'Institut a développé.

En formation aide-soignante, les méthodes de pédagogie innovante ont été introduites dans plusieurs modules de formation. C'est un effectif de 286 élèves tous modules confondus qui a été concerné par ces méthodes. Le taux de réussite moyen aux évaluations de ces modules est de 99,62 %.

En formation infirmière, les méthodes de pédagogie innovante sont appliquées dans plusieurs unités d'enseignement durant les 3 ans de formation. C'est un effectif de 293 étudiants toutes promotions confondues qui a été concerné par ces méthodes. Le taux de réussite moyens aux évaluations de ces unités d'enseignement est de 99,05 %.

Prévention et promotion de la santé

Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) s'est déroulé, pour la quatrième année consécutive, auprès des étudiants en soins infirmiers de 2ème année tout au long de l'année 2021-2022.

Douze établissements scolaires du département ont participé à ce temps de formation : une école primaire, cinq collèges, trois lycées et trois lycées professionnels.

Dès septembre 2021, les étudiants ont rencontré les professionnels, ont réalisé une enquête de terrain, analysé les données recueillies, et identifié un problème de santé auprès d'une population choisie par l'établissement. Dans la suite de ce projet, grâce à l'analyse fine de ce problème prioritaire, ils ont créé et mis en œuvre des actions éducatives et préventives ciblées auprès de ce public.

Les thèmes suivants ont été traités :
- L'utilisation raisonnée des écrans
- Les compétences psycho-sociales : le « Vivre ensemble », l'égalité filles-garçons, l'inclusion des personnes en situation de handicap
- La gestion du stress
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- L'hygiène de vie : le sommeil, le bruit, la gestion du stress

Les étudiants en soins infirmiers ont présenté leurs projets aux responsables d'établissement et aux infirmières en mars 2022.
La pertinence et la cohérence des travaux ont répondu aux attentes des professionnels des établissements partenaires.
Les activités éducatives se dérouleront les 15 et 17 mars 2022 au sein de ces établissements.

Renfort des professionnels dans le contexte de crise sanitaire

Les étudiants en soins infirmiers ont contribué à la gestion de la crise sanitaire en 2021, en venant en renfort de l'équipe du centre de vaccination du CHAL.

Les étudiants en soins infirmiers de 3ème année en stage au CHAL du 31 août au 15 novembre 2021 sont venus en appui des professionnels du Centre de Vaccination du CHAL.
Les 22 étudiants en soins infirmiers concernés ont réalisé chacun 2 jours de renfort des professionnels de santé sur la période du 06 septembre au 30 octobre 2021 soit 308 heures.

Certification Qualiopi

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le CHAL est certifié Qualiopi depuis le 7 décembre 2021 sans aucune réserve pour la formation initiale et professionnelle continue de l'IFSI-IFAS et pour la formation professionnelle continue du centre hospitalier suite à l'audit de certification externe des 25 et 26 novembre 2021.

Issue de la LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la certification Qualiopi a été rendue obligatoire pour tous les organismes de formation dispensant des actions de formation, de bilan de compétence, d'apprentissage et bénéficiant d'un financement public. La certification Qualiopi garantit le haut niveau d'exigence de mise en œuvre des processus qui assurent le développement des compétences en prenant en compte la sécurité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Depuis 2021, l'organisme de formation s'est doté d'une organisation fonctionnelle spécifique à la qualité, partagée entre l'Institut et la formation professionnelle continue du CHAL, les deux formant une seule entité répartie sur deux sites. Ces derniers ont répondu aux 32 indicateurs du référentiel national lors de l'audit externe de certification. La certification est obtenue pour une durée de 3 ans.

Afin de vérifier que l'organisme de formation ne s'est pas écarté des exigences du Référentiel National Qualité (RNQ), un audit externe de surveillance se déroulera entre le 14ème et le 22ème mois après obtention de la certification. Après échéance de la certification, l'organisme de formation sera soumis à un audit de renouvellement en vue d'obtenir un nouveau certificat.

Reconstruction de l'Institut

Cette reconstruction dans un bâtiment neuf sera connecté avec des infrastructures modernes abritant également le Pôle de formations supérieures « GRAND FORMA ».

L'opération de reconstruction, en co-maîtrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse Agglo, est réalisée avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de la Mairie d'Ambilly et du Pôle Métropolitain, pour un coût global de plus de 10 M €.

Le maître d'œuvre est le cabinet d'architectes Dietmar FEICHTINGER. L'APS optimisé a été remis en décembre 2020, la notification de l'APD en juillet 2021. Le permis de construire a été délivré le 6 octobre 2021.

CHAL
IFSI

Qualité-Gestion des Risques

Déploiement d'un nouveau logiciel et poursuite de l'activité de gestion documentaire

Modernisation du logiciel de gestion documentaire et de partage d'informations

Le CHAL a animé une démarche territoriale visant à ce que l'ensemble des établissements du GHT Léman Mont-Blanc dispose d'un logiciel de gestion documentaire. Le logiciel ENNOV a été sélectionné et paramétré, des formations ont été délivrées soit de manière groupée, soit individualisée par service.
156 professionnels ont été formés dans les services en 2021.
Le service Qualité-Gestion des risques poursuit l'adaptation de l'ergonomie du logiciel en fonction des demandes des professionnels et services utilisateurs.

Animation de la base gestion documentaire

En 2021, environ 1000 documents ont été intégrés dans la base documentaire électronique ENNOV, soit depuis l'ancienne base Blue Médi Santé, soit actualisés en fonction des demandes des professionnels. De nouveaux documents ont également été créés.

- 600 documents ont été réintégrés en l'état
- 155 documents ont été actualisés, signés et validés dans le logiciel
- 132 documents sont en cours d'élaboration
- 110 documents actualisés, sont en cours de signature dans Ennov

Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité

Chaque début d'année, l'équipe Qualité-Gestion des risques propose aux pilotes de processus (Responsables d'une thématique, par exemple : Prise en charge de la douleur) d'établir un bilan de leur démarche d'amélioration des pratiques sous la forme d'une « Revue de processus ». Ainsi, chacun de ces pilotes est invité à faire le point sur les actions d'évaluation de l'année précédente et établir à partir des résultats un plan d'actions pour l'année en cours.

En 2021, sur 25 thématiques identifiées, 14 revues ont été réalisées pour 56 % des processus, contre 12 % en 2020.

Gestion des risques

L'équipe Qualité-Gestion des risques coordonne l'actualisation de la cartographie des risques de l'hôpital par le repérage et l'analyse des événements indésirables.
En 2021, 449 Fiches d'Evénement Indésirable (FEI) ont été enregistrées, parmi lesquelles :
- 9 Evénements indésirables graves
- 95 Evénements Porteurs de Risques (« Presqu'accident »)
- 59 Evénements indésirables médicamenteux

Top 3 des thèmes concernés :
1. Circuit du médicament : Prescription (9,7 %)
2. Qualité de vie au travail (8,7 %)
3. Transport du patient (6,7 %)

Le logiciel Ennov a permis de mettre à disposition un nouveau formulaire de signalement des EI, commun au GHT. L'organisation du traitement de ces signalements a été complètement revue pour répondre aux attentes des professionnels. Ainsi, des Comités de traitement des FEI, nommés CREX ou de Revue de FEI, ont été déployés. Composés de professionnels partie-prenante de chaque thématique, ils permettent la prise en compte et le suivi de chaque signalement. Dans ce cadre, l'instruction des signalements d'événement indésirable a été répartie de la manière suivante depuis la mise en place du logiciel Ennov :
- 246 FEI ont été traitées (83 %)
- 51 FEI sont en cours de traitement (17 %)

Les Evénements Indésirables Graves associés aux soins (EIG) ont fait l'objet d'analyses approfondies avec les équipes concernées, permettant d'identifier et mettre en place les actions d'amélioration. Ces démarches ont été partagées avec l'ARS via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables.

Évaluations - Amélioration - Certification

Dans la perspective de la visite de Certification pour la Qualité des Soins par la Haute Autorité de Santé, programmée au CHAL en février 2022, un programme d'accompagnement des professionnels et d'évaluations, a été mené conjointement par la Direction de la Qualité-Gestion des risques et par la Direction des Soins, en forte concertation avec la CME.
Les pilotes de processus ont été accompagnés pour s'assurer de la prise en compte des attendus de la HAS dans leur plan d'actions.
Une évaluation de la qualité de tenue du dossier de soins a été menée dans tous les services cliniques. Ainsi 180 dossiers ont été évalués.
Une enquête sur l'expérience de soins a été menée dans tous les services, auprès d'un échantillon de patients : 53 entretiens ont été réalisés.
À la suite de cette démarche, un programme d'amélioration de la qualité de tenue du dossier de soins a été soutenu par la Direction des soins et la CME, comportant des actions prioritaires au regard des critères impératifs de la HAS.
Enfin, 5 évaluations par Patient traceur ont été menées dans l'établissement, mobilisant pour chacune les équipes médicales et paramédicales concernées.
Les indicateurs pour suivre et objectiver les démarches qualité et gestion des risques ont été améliorés avec une refonte du tableau de bord et la diffusion d'une affiche simplifiée pour les services cliniques.
Un travail conjoint avec le DIM et la Direction des systèmes d'information a permis d'expérimenter en 2021 des requêtes à partir de données saisies dans Easily, visant à termes de diffuser de manière plus régulière et automatisée des indicateurs de qualité de la tenue du dossier patient.

Collaboration avec les usagers pour l'amélioration de la qualité des parcours patient

Pôle Soins Critiques	Pôle Médico Technique	Pôle Médecine	Pôle Chirurgie	Autres secteurs
33	3	15	16	5

Dans le cadre de ses missions, la Commission Des Usagers (CDU) a instruit 67 réclamations en 2021 (contre 54 l'année précédente).

Principaux Motifs de réclamation		Nombre
14 sur l'accueil et l'administration	Attente	5
	Accueil	5
	Facturation	4
40 sur la prise en charge médicale	Contestation du diagnostic	12
	Divergence sur les actes médicaux	9
	Relation avec le médecin	7
	Information du patient, de la famille	5
	Prise en charge de la douleur	2
	Coordination des soins	2
	Accompagnement fin de vie	1
	Qualité des soins	1
	Autre motif	1
9 sur la prise en charge paramédicale	Relation avec le personnel soignant	2
	Qualité des soins	1
	Nursing surveillance	1
	Organisation des examens	1
	Divergence sur les actes para-médicaux	1
	information du malade, de la famille	1
	Respect de la dignité-intimité	1
	Autre motif	1
2 sur le déroulement du séjour	Mécontentement sur les prestations hôtelières	1
	Locaux	1

Finances et Contrôle de gestion

Actions marquantes en 2021

La Certification sans réserve des Comptes du CHAL, pour la 6ème année consécutive
Cette certification garantit que les comptes du CHAL présentent une image fidèle et sincère de la situation de l'établissement, et que les processus comptables sont maitrisés et contrôlés.

La participation à la gestion de la crise sanitaire
De nombreuses actions ont été pilotées ou accompagnées par la Direction des Finances. Des statistiques au niveau établissement et au niveau GHT ont été suivies afin d'informer l'ensemble de la communauté hospitalière, dont les membres de la cellule de crise et les pouvoirs publics. L'équipe de la Direction de l'Information Médicale à par ailleurs, participé aux remontées au niveau national des informations relatives aux patients accueillis dans le cadre du COVID-19 (outil SIVIC).

Le développement territorial de la recherche en santé
La fusion des scores SIGAPS et SIGREC des trois établissements MCO a permis de franchir le seuil fixé pour la dotation socle. Le GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) du GHT Léman Mont Blanc a ainsi pu émarger aux financements spécifiques des Missions d'Enseignements, de Recherche, de Référence et d'Innovation (MERRI). Ces financements supplémentaires ont permis de développer une activité coordonnée de recherche au sein des établissements membres du GCS qui ne parvenaient pas, seuls, à la développer et à l'accompagner.

La signature d'un engagement partenarial avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
Cette signature consolide les relations de qualité et de confiance qu'entretiennent de longue date le CHAL et la DDFIP. Le CHAL est, en effet, particulièrement impliqué dans la simplification des démarches des patients et la sécurisation du recouvrement des créances hospitalières. Entre autres, cet engagement prévoit des évolutions vers des moyens de paiement modernes, fluides et sécurisés qui seront ainsi proposés aux patients.

Actions prévues en 2022

Le renforcement du dialogue de gestion
De nouveaux tableaux de bord permettront un pilotage plus précis des Pôles et services. Ils s'inscrivent dans l'objectif institutionnel de renforcer le dialogue de gestion et le pilotage médico-économique.
Des conférences de dialogue de gestion ont été mises en place au CHAL au cours de l'année 2019. Il s'agit de privilégier l'échange en entre la Gouvernance et les Pôles de l'établissement sur les différents éléments relatifs à la gestion médico-économique du Pôle et des services, la démarche Qualité - Gestion des Risques ainsi que la mise en œuvre des projets. Cette dynamique sera renforcée en 2022.

La participation aux échelles nationales des coûts
En complément du retraitement comptable (RTC), le CHAL participe à la base d'Angers et à l'ENC (Étude Nationale des Coûts des prises en charge). Ces bases permettent au CHAL de disposer d'éléments de benchmark sur son organisation et renforcent l'analyse médico-technique des organisations au service .

La réforme du financement des Urgences
Cette réforme a pour objectif de développer l'articulation entre les structures des urgences et celles de soins non programmés en ville. Une partie du financement sera également attribuée en fonction de l'atteinte d'un niveau socle pour certains indicateurs de qualité.

La réforme des tarifs journaliers de prestations (TNJP)
Dans le cadre de la réforme du ticket modérateur entrée en vigueur au 1er janvier 2022 pour les établissements publics ou privés à but non lucratif MCO et pour tous les établissements de psychiatrie, une grille de tarifs a remplacé les tarifs fixés auparavant pour chaque établissement par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé.

L'accompagnement de la dynamique de l'établissement et du développement d'activité de l'établissement
La Direction des Finances et du Contrôle de Gestion participera aux nombreux projets d'investissement du CHAL. Il s'agira, par exemple, de la construction de l'IFSI dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec Annemasse Agglo, de l'adaptation du Plateau technique ou de l'ouverture de la nouvelle Maison des consultations à Annemasse.

Le pilotage de l'opération immobilière de modernisation des Hôpitaux du Léman
Portée par le GCS administré par le Directeur des Finances du CHAL, cette opération se chiffre à 30 000 000 €, financée à 50/50 par le CHAL et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN

Système d'Information

Les actions menées par l'équipe du système d'information sont conduites selon trois axes convergents :

- L'équipe DPI assure le paramétrage, la diffusion et l'accompagnement des différents modules d'EASILY au sein de l'établissement
- L'équipe Informatique assure le fonctionnement de toute l'infrastructure technique nécessaire au fonctionnement des outils informatiques, et l'ensemble des logiciels qui constituent notre Système d'Informations Hospitalier
- La DSI dans son ensemble travaille de concert avec ses homologues des hôpitaux du GHT Léman-Mont Blanc en vue d'homogénéiser les outils, les pratiques et permettre un partage d'informations entre professionnels de santé, y compris libéraux, pour améliorer les parcours de soins des patients pris en charge

Projets menés en 2021

Évolution du Dossier Patient Informatisé - DPI EASILY

Depuis le début du déploiement d'EASILY au CHAL en 2018, la quasi-totalité des modules de la suite EASILY, adaptés au fonctionnement de l'établissement, ont été déployés :

- **Noyau EASILY**
- **Gestion des Secrétariats**
- **Dossier Clinique**
- **Dossier de Soins**
- **Gestion des Urgences**
- **PMSi**
- **Dossier patients EHPAD**
- **Gestion du bloc opératoire**
- **Prescription médicamenteuse / circuit du médicament**

L'équipe DPI travaille continuellement à l'amélioration des modules et à leur ajustement afin de répondre aux souhaits, sous réserve de convergence, des utilisateurs.

En 2021, ces évolutions ont porté sur :

- **Prescription dans Easily** : paramétrage EASILY, reprise des protocoles et fiches médicaments en lien avec Pharmacie, accompagnement des services, formations et support ; depuis 03/2021, toutes les prescriptions + administrations + validations pharmaceutiques de médicaments sont effectuées dans EASILY, pour le CHAL et ses 3 Résidences EHPAD

- **Mise en œuvre de prise de RDV / demandes de RDV en ligne**, depuis le site «MonGHT» («ViaPatient»). Actuellement, les prises de RDV directs sont effectives en Médecine du voyage, Ophtalmologie, AMP, et des demandes de RDV sont mises en œuvre pour les spécialités Neurologie et Imagerie

- **Mise en œuvre de la prescription connectée d'imagerie depuis EASILY**, connecté à XPLORE. Pour les patients hospitalisés, la chaîne est complète : demande d'examen dans EASILY, attribution dans XPLORE, mise à jour des agendas EASILY et XPLORE

- **Mise en œuvre du module de gestion des lits informatisée** (disponibilité en temps réel des différents secteurs et services) en utilisant et déployant le module intégré à EASILY
- **Création / utilisation de formulaires de « demandes d'avis spécialisés »**, notamment pour les spécialités Cardiologie, Anesthésie, Infectiologie et Psychiatrie de liaison

- **Création/accompagnement de différentes initiatives permettant d'améliorer la surveillance et prise en charge de certains patients fragiles** (dispositif VIGILANS et dispositif de Prévention des chutes)

L'équipe a également été mobilisée pour accompagner le déploiement d'EASILY à l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller (La Tour), avec un démarrage en production au 1er janvier 2022.

Pour favoriser les échanges entre professionnels de santé, et notamment les professionnels de santé répartis dans les établissements de notre GHT, le socle technique « HYBRID », Solution de partage documentaire entre les DPI de chaque site du GHT depuis le dossier patient EASILY, a été installé. Par ailleurs, les outils régionaux sont largement utilisés pour les échanges extra hospitaliers, entre professionnels médicaux du CHAL et professionnels de santé libéraux.

Le déploiement de la téléconsultation a été généralisée à toutes les spécialités et est maintenant un mode de consultation courant au sein du CHAL. Certains praticiens se sont également inscrits, dans l'annuaire Régional MonSISRA, afin de réaliser des télé-expertises pour certaines spécialités médicales.

Enfin, un travail, tant organisationnel que technique, a été initié au sein de la plateforme territoriale de biologie afin de permettre la mise en œuvre de « prescription connectée de biologie », directement depuis EASILY, dans les unités de soins. Les travaux sont en cours, avec une finalisation prévue pour le début de l'année 2023.

Accompagnement lors de l'épidémie COVID-19
La crise mondiale a eu pour effet de modifier le rapport des usagers au Système d'Information :

• Les équipes informatiques ont été largement mobilisées pour accompagner les transformations et adaptations successives du CHAL pour se mettre en capacité de prendre en charge un nombre important de patients atteints par le virus, dans tous les secteurs de Médecine et des Soins critiques

• Parallèlement à ces ajustements techniques et organisationnels, les usages et recours aux outils informatiques ont explosé, notamment en termes de téléconsultations et télé-expertises, permettant aux patients atteints de pathologies chroniques, ou de maladies « sans perte de chance immédiate » de ne pas perdre le lien avec les spécialistes du CHAL qu'ils connaissent

• Le recours au télétravail a également été encouragé, nécessitant des aménagements techniques sur les équipements informatiques du CHAL.

Ouverture du Système d'Information Hospitalier (SIH) vers l'extérieur
• À la suite de l'expérimentation menée en concertation avec la CPAM, le CHAL alimente maintenant en « production » le Dossier Médical du Patient (DMP) depuis février 2019. Au cours de l'année 2020, des campagnes de promotion, d'ouverture et d'informations relatives au DMP ont eu lieu au sein de l'établissement afin d'en favoriser les usages

• Afin d'améliorer la prise en charge des patients de l'UDJ, les rappels SMS à destination de ces patients leur permettent de bénéficier d'un rappel de leur prochaine hospitalisation et des consignes à suivre la veille de leur venue

• Le CHAL a intégré le dispositif « Vigilans » (www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/) en partenariat avec l'équipe de psychiatrie de liaison et l'équipe dédiée du CHU de Grenoble.

Convergence des Systèmes d'Information Hospitaliers (SIH) à l'échelle du GHT Léman Mont-Blanc
• La mise en œuvre d'une Gestion Électronique des Documents (GED), dans l'optique d'une certification commune des établissements du GHT, est en cours. L'intégration des documents qualité de chaque établissement du GHT a été effectuée durant l'année 2020 et les premiers utilisateurs-testeurs de la solution peuvent y accéder depuis début 2021. Par ailleurs, le déploiement de cette GED s'est accompagné de la mise en œuvre d'un annuaire d'établissement fédéré commun permettant de faciliter les échanges inter-établissements

• Le DPI EASILY est également déployé, ou en cours de déploiement, dans l'ensemble des établissements du GHT, à l'exception de l'EPSM qui dispose d'un DPI de spécialité très particulier et, pour le moment, plus riche de fonctionnalités qu'EASILY

• Le développement de fonctionnalités convergentes du DPI Easily réalisées sur le CHAL sont systématiquement transmises aux autres sites du GHT

Services Techniques et travaux

Actions marquantes en 2021

Maintenance

Le service maintenance regroupe 16 personnes dont les 3 techniciens des Résidences EHPAD.
En 2021, les équipes techniques ont traité 10 595 interventions réparties ainsi : sur le CHAL (89 %), sur les Résidences EHPAD (8,8 %) et à l'IFSI-IFAS ainsi que le centre de consultations avancées d'Ambilly (2,2 %). Ces interventions se déroulent aussi bien en période normale qu'en astreinte la nuit et le week-end.

L'année a également été dense sur les opérations de vérifications réglementaires, d'exploitation et de maintenance courantes des installations et équipements techniques nécessaires au bon fonctionnement des services.

Sécurité et la sureté

L'équipe Sécurité-Sûreté, composée de 23 professionnels, effectue les missions suivantes : assurer la sécurité des personnes et des biens par des rondes journalières de prévention du risque incendie, assurer la mise en place de mesures conservatoires et de mise en sécurité et enfin accueillir les secours extérieurs en cas de sinistre.

Gestion de projets

La Direction du service se charge également de l'élaboration des projets validés par la Gouvernance.

Nos 4 projets principaux en 2021 :

Le renouvellement des équipements de la dalle des fluides médicaux
À la suite du nouveau marché avec la société Messer pour la fourniture et la livraison de l'oxygène, de l'air médical et du protoxyde d'azote. Les travaux de remplacement des équipements sur la dalle des fluides médicaux se sont déroulés en fin d'année avec succès et sans impact sur l'établissement, grâce à la supervision et la coordination des équipes techniques du CHAL.

L'aménagement du R+3 du Bâtiment "Le Môle"
À la suite de la mise en standby des travaux du R+3 en 2019, dans le cadre de la validation des opérations d'extension de la dialyse au RDC du bâtiment principal, le plateau a été réhabilité en bureaux pour y installer en juin 2022 une partie des Directions. Les travaux ont débuté en juin 2021 sur la base de plans réalisés en interne par le dessinateur projeteur du CHAL en veillant à répondre aux besoins exprimés. L'espace libéré au RDC du bâtiment principal permettra la réalisation des travaux d'extension de la dialyse en 2023.

L'adaptation du plateau technique
L'étude débutée en 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année en collaboration avec les services concernés (urgences, laboratoire, blocs opératoires et obstétriques, néonatologie, pharmacie, pré-stérilisation). Le travail a permis d'aboutir à une demande officielle d'étude de conception et de programmation auprès du bailleur du CHAL signée en toute fin d'année. Ce projet implique de nombreux Pôles de l'hôpital et mobilise d'importantes ressources au sein des Directions fonctionnelles de l'établissement. Cette opération bénéficie du soutien précieux de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et d'un accompagnement financier à hauteur de 2 M € dans le cadre du volet investissement du "Ségur de la Santé". Le dépôt du permis de construire en 2022 permettra une poursuite du projet à bon rythme.

Le centre de consultations avancées d'Annemasse
Un nouveau plateau de consultations sera implanté dans un bâtiment neuf en cours de construction à proximité immédiate de la gare d'Annemasse. Le bâtiment actuel sera vendu en 2024 à la Mairie d'Ambilly. Le nouveau plateau de 380 m² sera aménagé pour accueillir 5 salles de consultations, le CEGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic) et une antenne de l'EPSM 74 (Établissement Public de Santé Mentale). Cette nouvelle implantation s'inscrit aussi dans le contrat local de santé pour offrir une meilleure réponse à la population du bassin.

Le bâtiment sport-formations
C'est dans la dynamique du plan "Attractivité Fidélisation RH" du CHAL que ce projet à destination des professionnels a été validé. Ces deux activités seront regroupées au sein d'un bâtiment modulaire qui sera mis en service fin 2022 à proximité du bâtiment "Le Môle".

Sites sur le territoire

Poursuite de la construction de la nouvelle résidence EHPAD « La Rose des Vents » à Marnaz
Démarrée en octobre 2020, cette opération qui a bénéficié du soutien financier du Département de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Mairie de Marnaz et de l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie, s'est poursuivie tout au long de l'année 2021, avec une livraison début 2022. Conçue pour améliorer significativement la qualité d'accueil et de prise en charge des résidents ainsi que la qualité des conditions de travail des professionnels, cette nouvelle Résidence est la concrétisation d'une dynamique collective associant de nombreux partenaires dont l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

La reconstruction de l'IFSI-IFAS
L'opération de construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignantes est engagée. Elle bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Annemasse Agglo et de la mise à disposition gracieuse du terrain par la Mairie d'Ambilly. Les études de conception se sont poursuivies tout au long de l'année 2021 afin de répondre au mieux aux souhaits des deux maitres d'ouvrage (CHAL et Annemasse Agglo). Le contexte international tendu sur le coût de la construction a nécessité de décaler la réalisation de ce nouveau bâtiment, avec une ouverture prévue début 2025.

Achats et Logistique

Activités logistiques et fonctions supports

La filière logistique est forte d'une équipe composée de 104 équivalents temps plein (ETP) répartis sur 8 secteurs d'activités. Elle répond en qualité de service support aux besoins de 6 sites.

Le Magasin

Avec la propagation de l'épidémie de COVID-19, le magasin a réadapté ses filières d'approvisionnement en équipements de protection individuelle, adapté ses circuits de distribution à la suite de la mise en place du dépistage et des centres de vaccination

La Blanchisserie

La prestation est prise en charge dans le cadre du Groupement de Coordination Sanitaire du Genevois et de la vallée de l'Arve. La mutualisation de l'outil de production avec plusieurs établissements du territoire permet d'obtenir des conditions économiques attractives, ainsi qu'une performance qualitative globale pour les patients et professionnels de santé. L'optimisation du circuit logistique permet une gestion en flux tendu des approvisionnements, au plus près du patient. Il est maintenu en interne le traitement de linge spécifique (2.7 tonnes par jour), et l'externalisation du traitement du linge des EHPAD en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

La filière déchets

La filière déchets poursuit sa dynamique de développement durable avec 19 circuits de traitement. Les actions de sensibilisation ont conduit à l'amélioration du tri sur certaines filières, en particulier concernant le tri des DASRI avec une diminution de 8 % en 2021.
Plusieurs projets conduisant à diminuer l'empreinte environnementale ont été menés :

- Révision du processus DASRI, avec un objectif ambitieux de diminuer la production de déchets de 40 % à l'horizon 2023
- Limitation du recours à l'usage unique, avec la mise en place de calots de bloc lavables
- Projet de révision du contenu des kits de dispositifs médicaux.

La filière bio-nettoyage

L'année 2021 a été marquée par plusieurs vagues COVID, nécessitant une vigilance particulière concernant le respect des règles d'hygiène. Les équipes internes en charge essentiellement des zones 3 & 4 ont su faire preuve d'agilité et d'adaptabilité pour répondre de manière efficiente à cette surcharge d'activité.
Depuis le renouvellement du marché de bio nettoyage des zones 1 & 2 une nouvelle approche basée sur l'obligation de résultat a été mise en œuvre. Des contrôles qualité sont réalisés afin d'évaluer la prestation et de permettre d'appliquer si nécessaire des mesures correctives immédiates. L'établissement attache une importance particulière à l'image perçue par sa patientèle lors de son séjour dans l'institution

L'année 2021 en quelques chiffres

127 380 Km
parcourus en interne pour l'acheminement routier des marchandises

612 tonnes
de linge traité

206 500
enveloppes et colis affranchis et distribués

25 324
Rolls ou armoires distribués

17 000
Camions & colis receptionnés

744 tonnes
de déchets traités

33 500 m²
Bionettoyage

85 terrains de foot tondus ou debroussaillés

La filière hôtellerie-restauration

La fonction restauration a su ajuster son offre de service à l'évolution de la situation sanitaire en intégrant les adaptations nécessaires en cohérence avec les mesures barrières.
L'année 2021 a été mise à profit pour préparer le déploiement des premières mesures dans le cadre de la loi Egalim. Le recours aux achats de produits labellisés et issus de l'agriculture biologique a pu être mis en œuvre de manière anticipée par rapport aux obligations règlementaires dès l'automne 2021

La filière transport patients

Le renouvellement progressif du parc automobile se poursuit, avec l'acquisition d'un nouveau véhicule SMUR et de véhicules propres. Les véhicules hybrides et électriques représentent 9 % du parc de l'établissement

La filière biomédicale

Le secteur biomédical a été moins impacté par la situation sanitaire que lors des premières vagues.
Cette stabilisation a permis de relancer l'instruction des dossiers institutionnels et rattraper le retard pris sur l'exécution du plan d'équipement 2020.
L'année 2021 a permis la concrétisation du renouvellement du mammographe, d'une salle radiocommandée, ainsi que d'un ensemble de vidéochirurgie notamment

Le programme d'investissements

Le plan annuel d'équipement a pu être mené à bien malgré la poursuite de la situation épidémique avec 1 300 000 € d'équipements biomédicaux acquis et 350 000 € d'équipements généraux et hôteliers. 400 000 € d'acquisitions complémentaires ont été mis en œuvre sur report budgétaire à la suite du retard engendré par la gestion de la crise sanitaire en 2020

Patrimoine et conciergerie

Faire le choix d'une conciergerie est un moyen efficace et concret pour répondre aux exigences de la Responsabilité Sociétale.
L'établissement a initié un élargissement de l'offre, qui s'est poursuivi en 2021, dans l'optique de faciliter le travail, alléger le quotidien du personnel.
Le service gère un parc de 58 logements avec un taux d'occupation supérieur à 95 %. Dans le cadre du plan d'attractivité, l'année 2021 a été marquée par la mise en place d'un dispositif conduisant à proposer aux professionnels des logements à tarifs préférentiels (collocation, développement de liens privilégiés avec des agences immobilières du territoire)

Fonction Achats du GHT Léman Mont-Blanc

La fonction achat GHT est forte de 7,6 équivalent temps plein, œuvrant pour 7 établissements.
Elle se positionne en expertise achat en appui des ressources locales pour l'exécution des marchés.

La fonction achat GHT a été moins impactée par la situation pandémique liée au COVID-19 et a pu reprendre une activité plus proche de la normale. Près de 400 marchés ont pu être concrétisés pour l'ensemble du GHT. L'année a été particulièrement riche dans les domaines des travaux, prestations techniques et énergies, prestations générales et biomédical.

L'année est toutefois marquée par l'émergence de fortes hausses tarifaires, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des produits alimentaires. De nombreuses demandes d'avenants soutenus par les dispositions de la théorie de l'imprévision ont émergé et ont beaucoup mobilisé la cellule achats.
L'augmentation de l'occurrence des pénuries de matières premières, en lien avec la poursuite de la situation sanitaire au niveau mondial, a également eu des conséquences sur les approvisionnements des établissements. Cette situation a nécessité de mettre en œuvre des organisations spécifiques pour pallier les difficultés rencontrées et diversifier les sources d'approvisionnements.

Performance achat 2021

Les objectifs nationaux DGOS sont de traiter 10 % du périmètre achat chaque année, avec un gain attendu de 2,30 % du périmètre achat traitable.
Ces objectifs ont été réduits de 50 % en 2021 compte-tenu de la situation sanitaire depuis 2020, portant la cible à 800 000 € de gains sur achat pour le GHT.
L'objectif est dépassé en 2021, malgré le contexte exceptionnel, mais il est à noter un ralentissement des gains par rapport à 2020.

Nouveau SI achats

La DGOS a lancé un vaste programme de déploiement d'un Système d'Information national pour les achats hospitaliers. L'année 2021 a vu la concrétisation de ce programme intégrant un dispositif d'accompagnement aux GHT volontaires pour s'engager en tant que pilotes dans la démarche.
La candidature du GHT Léman Mont-Blanc, soutenue par l'ARS, a été validée au niveau national.
Cet engagement se concrétise par l'octroi d'une subvention spécifique pour un déploiement planifié au 3e trimestre 2022.

L'année 2021 en quelques chiffres

121 M€
Achats annuels GHT

15,5 M€
Périmètre concerné

1 008 K€
Gains sur achats GHT

406 K€
Gains sur achats CHAL

Coopération Territoriale

Le Groupe Hospitalier de Territoire (GHT) Léman Mont-Blanc (LMB) couvre un territoire de près de 450 000 habitants.
Le GHT LMB réunit 7 établissements : les Hôpitaux du Léman, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, l'Etablissement Public de Santé Mentale 74, l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller, l'Hôpital Andrevetan, l'Hôpital Départemental de Reignier et le CHAL qui en est l'établissement support.

La Coopération Territoriale

Solidarité - Subsidiarité - Éfficacité

Le GHT Léman Mont-Blanc en quelques chiffres

5 000 professionnels dont 500 médecins

2 700 lits et places d'hospitalisation

accueille chaque année plus de 100 000 patients en hospitalisation

150 000 urgences

un budget consolidé de près de 460 M €

La Filière Oncologique

- **Réunion du GCS « Pôle Cancérologique Léman Mont-Blanc »** associant la Fondation ALIA (VSHA)
- **Désignation de Médecin coordonnateur/ filière en charge de caler l'organisation des Réunion de concertation pluridisciplinaire** (RCP) avec les médecins de la filière
- **Élaboration d'un modèle de fiche RCP** par organe
- **Mise en commun de formulaires Cancéro** (consultations d'annonce, consultations IDE, PPS et RCP) permettant une harmonisation des pratiques, l'amélioration de la traçabilité et la création de statistiques fiables
- **Documents Qualité** : validation fin 2021 du règlement intérieur, de la procédure de fonctionnement des RCP du 74 Nord, du logigramme du parcours de validation des fiches RCP SISRA sur le Nord 74
- **Cartographie des RCP** recours/spécialité accessible dans SISRA
- **Établissement recours** : harmonisation des pratiques au sein de chaque filière et stratégie de Groupe public privilégiée
- **Parcours de soins** : réflexion au niveau de chaque filière en lien avec le 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) et l'appui des Coordonnateurs médicaux de chaque filière
- **Création d'un numéro** unique pour les patients "**Allo cancer info Vallée de l'Arve**"
- **Renforcement de la prise en charge en Hématologie** avec le recrutement d'un 2e praticien
- **Structuration de l'offre d'Oncologie médicale et chirurgicale** sur le territoire : recrutement de chirurgiens avec DESS ONCO (Uro et digestif) et réflexion sur un exercice partagé en oncologie médicale sur le territoire (VSHA/CHAL/HDL)
- **Installation d'une Infirmière en Pratique Avancée** (IPA) à l'UDJ
- **FMIH « Soins palliatifs CHAL-HDDS »** : intégration des HDL fin 2021
- **Recherche clinique** :
  - Cellule Recherche Clinique étoffée avec l'obtention de crédits MERRI supplémentaires obtenus grâce à la compilation des publications des Médecins sur tout le territoire via le GCS GHT.
  - Comité scientifique constitué pour appuyer les initiatives sur la Recherche
  - Création du GCS Arc Alpin "Recherche des 2 Savoie" en articulation avec le CHUGA
- **Création du Fonds de dotation SIRHÔ** « Santé Innovation Recherche Hôpital ». Ce Fonds va faciliter et dynamiser la collecte des dons au bénéfice du territoire. Ces derniers bénéficieront à la réalisation de missions d'intérêt général, d'actions de recherche médicale, de soutien à l'innovation, à l'amélioration de la qualité des prises en charge des patients et de la vie au travail des professionnels, à l'organisation d'évènements culturels

La filière Chirurgicale et Médicale

Chirurgie Ortho-Traumatologie
• Dispositif de coordination renforcée en Traumatologie sur la période hivernale entre le CHAL, les HPMB, les HDL, l'HPPS, les Médecins de montagne, le Centre 15, les ambulances 74, et organisation de rapatriements sanitaires et transferts vers autres régions en cas de saturation des BO.
• Consultations avancées de chirurgie ortho-pédiatrique déployées sur 3 sites MCO avec le PUPH du CHUGA

Chirurgie Urologique
• Poursuite de l'astreinte territoriale organisée par le CHAL, les HDL et les HPMB

Chirurgie Viscérale
• Poursuite de l'entraide sur la permanence des soins pour éviter le recours à l'intérim médical

Endoscopie
• Poursuite de l'astreinte territoriale CHAL - HDL - HPMB et projet d'élargissement aux Gastroentérologues de l'HPPS

Chirurgie Vasculaire
• Poursuite de l'astreinte territoriale organisée par le CHAL

Ophtalmologie
• Élargissement de l'astreinte territoriale aux HPMB en complémentarité avec les Ophtalmologues libéraux

Gynécologie-Obstétrique
• Convention activité partagée (CHAL, HDL et HPMB)
• Appui du CHUGA : chefferie par intérim, permanence des soins, recherche candidat, poste junior, postes partagés
• Appui des HDL : permanence des soins, consultations

Équipe Médicale de Territoire
• Déploiement d'équipes médicales de territoire en Infectiologie, Néphrologie, ORL et Vasculaire
•Convention d'activité partagée sur les urgences et l'anesthésie (CHAL, HDL et HPMB)

Projet Médical de Néphrologie CHAL, HPMB, BBRAUN, AURAL (2019-2024)
• Site Findrol : agrandissement du secteur Dialyse BBRAUN (passage de 8 à 16 postes lourds) et maintien de la capacité UDM AURAL (8 postes)
• Site de Sallanches : transfert de l'autorisation et de l'unité d'autodialyse AURAL de Sallanches pour intégrer le site des HPMB dans des locaux partagés avec BBRAUN et objectif d'augmentation de la file active, y compris pour les vacanciers.

Réanimation
• Création de la FMIH Réanimation Léman Mont-Blanc entre le CHAL et les HDL et élaboration d'un projet médical et soignant

Le Projet Médical Inter-GHT 74

A la fin de l'année 2018, un Projet Médical inter-GHT74 a été élaboré par les représentants des deux GHT du Département : « GHT Haute-Savoie Pays de Gex » (CH Annecy Genevois, CH Rumilly, CH du Pays de Gex) et « GHT Léman Mont-Blanc ». Ces travaux ont été menés dans la perspective de la mise en cohérence des projets médicaux des deux GHT afin de mieux articuler les actions de coopérations inter-GHT.

Les communautés médicales se sont accordées sur les orientations stratégiques suivantes :
• Organiser des parcours de soins gradués et coordonnés au sein du département
• Accompagner les enjeux médicaux spécifiques du département
• Organiser les ressources médicales sur le territoire

La Filière Neurologique
• Permanence des soins (PDS) partagée CHAL-CHANGE jusqu'en juillet 2021
• Convention Neurovasculaire intégrant l'activité de Thrombectomie du CHANGE et l'activité d'USINV du CHAL et conventions de repli passées entre le CHAL et les HDL et le CHAL et les HPMB
• Création d'une Fédération Médicale Inter-Hospitalière (FMIH) « Centre Départemental d'évaluation et de diagnostic des Troubles du Neurodéveloppement »

La filière Cardiologique
• Réflexion sur la constitution d'une équipe médicale départementale

La filière Santé Mentale
• Projet d'unité post-urgences pour les situations de crise en pédopsychiatrie au CHANGE, en lien avec l'EPSM74

La filière Urgences
• Appui médecins par la PDS aux HDL
• Articulation avec la ville : lien avec les CPTS, projet SAS

La filière Oncologique
• Accès aux RCP, aux projets recherche « innovation thérapeutique et essais cliniques »

La filière Diabétologie
• Poursuite de la réflexion sur le déploiement d'une plateforme départementale de télémédecine.

Relation Ville-Hôpital

• Projet Maison Médicale de Garde : rencontres CPTS Nord 74
• Constitution d'un groupe de travail « communication ville-hôpital » avec CPTS Nord74
• Installation d'une infirmière de coordination «parcours patient maladie chronique »
• Rencontre inter-GHT avec CPTS du Dépt74 en septembre 2021
• Création d'un COPIL SAS74 en novembre 2021
• Préparation période hivernale avec Médecins de montagne en décembre 2021
• Finalisation des dossiers de reconstruction du Centre de consultations avancées à Cluses en partenariat avec les HPMB et la Ville ainsi que du Centre de consultations avancées à Annemasse

Glossaire

3C : Centre de Coordination en Cancérologie
AG : Anesthésie Générale
ALR : Anesthésie Loco-Régionale
AMP : Assistance médicale à la procréation
AP : Auxilière de Puériculture
APD : Analgésie Péridurale
APS : Autorisation Provisoire de Séjour
ARS : Agence Régionale de Santé
ASH : Agent de Service Hospitalier
AURA : Auvergne-Rhône-Alpes
AVC : Accident vasculaire cérébral
ATU : Autorisation Temporaire d'Utilisation
BO : Bloc Opératoire
CDS : Cadre De Santé
CDU : Commission des Usagers
CeGIDD : Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic
CHAL : Centre Hospitalier Alpes Léman
CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CHUGA : Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CLAT : Centre de Lutte Anti-Tuberculose
CLIN : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD : Comité de Lutte contre la Douleur
CME : Commission Médicale d'Établissement
CMG : Commission Médicale de Groupement
CMP : Centre Médico-Psychologique
COPIL : Comité de Pilotage
CNEH : Centre National de l'Expertise Hospitalière
CNIL : Commission Nationale Informatique et Libertés
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRTLA : Centre Ressource pour les Troubles du Langage et des Apprentissages
CRUQ : Commission des Relations avec les Usagers
DASRI Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins
DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques
DMLA : Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge
DMP : Dossier Médical Personnel
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
DIM : Département d'Information Médicale
DPI : Dossier Patient Informatisé
DMP : Dossier Médical Partagé
DMS : Durée Moyenne de Séjour
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EMG : Equipe Mobile de Gériatrie
EMH : Equipe Mobile d'Hygiène
EMSP : Équipie Mobile de Soins Palliatifs
EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale
ETP : Équivalent Temps Plein
FPC : Formation Professionnelle Continue
FEI : Fiche d'Évènement Indésirable
FGSU : Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
FIV : Fécondation In Vitro
FMIH : Fédération Médicale Inter-Hospitalière
GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
GHT : Groupe Hospitalier de Territoire
GHS : Groupe Homogène de Séjours
HAD : Hospitalisation à Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé
HCL : Hospices Civils de Lyon (CHU)
HDDS : Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller
HDL : Hôpitaux du Léman
HDJ : Hôpital De Jour
HPMB : Hôpitaux du Pays du Mont Blanc
HPST : Loi Hôpital-Patients-Santé-Territoire
IBODE : Infirmier(e) de Bloc Opératoire Diplomé(e) d'État
IDE : Infirmier(e) Diplomé(e) d'État
IFAS : Institut de Formation Aides-Soignantes
IFCS : Institut de Formation des Cadres de Santé
IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
IPA : Infirmière en Pratique Avancée
IP-DMS : Indice de la Performance de la Durée Moyenne de Séjour
IRM : Imagerie par Résonance Magnétique
IST : Infections Sexuellement Transmissibles
IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
LMB : Léman-Mont-Blanc
MCO : Médecine Chirurgie Obstétrique
MERRI : Missions d'Enseignement, de Recherche de Référence et d'Innovation
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ORL : Oto-Rhino-Laryngologie
PASA : Pôle d'Activité en Soins Adaptés
PMA : Procréation Médicalement Assisté
PMSI : Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
PNRM : Plan National sur les Résidus de Médicaments dans les eaux
PRADO : Service de retour à domicile coordonné avec l'Assurance Maladie
RAAC : Récupération Améliorée Après Chirurgie
RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
RMM : Revues de Mortalité et de Morbidité
RUM : Relevé d'Unité Médicale
SAD : Service d'Aide à Domicile
SF : Sage-Femme
SISRA : Système d'Information de Santé de Rhône-Alpes
SIH : Système d'Information Hospitalier
SIPO : Soins Intensifs Post-Opératoire
SMUR : Service Médical d'Urgences et de Réanimation
SSE : Situation Sanitaire Exeptionnelle
SSES Service Sanitaire des Étudiants en Santé
SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile
SSPI : Salle de Surveillance Post-Interventionnelle
SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
TDM : Scanner
TEP : Tomographie à Emission de Positons
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication
TMS : Troubles Musculo-Squelettiques
UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée
UHPG : Unité Hospitalière de Psychiatrie de la Personne âgée
UMO : Unité Médicale d'Orientation
USIC : Unité de Soins Intensifs en Cardiologie
USINV : Unité de Soins intensifs Neuro-vasculaire
USMP : Unité de Soins en Milieu Pénitenciaire
VSHA : Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude
VSL : Véhicule Sanitaire Léger

SiRHô

Groupe Hospitalier Léman Mont-Blanc

GHT Fonds de dotation

"Santé Innovation Recherche Hôpital"

WWW.SIRHO.ORG

Le Fonds de dotation SIRHô du GHT Léman Mont-Blanc est un accélérateur de projets au service des patients, des résidents, des personnes vulnérables et des professionnels.

Vous souhaitez améliorer le quotidien des usagers de l'Hôpital, soutenir des projets innovants, prendre part à des actions de proximité, vous engager pour une cause qui nous concerne toutes et tous… **Mobilisez-vous à nos côtés.**

NOUS SOUTENIR

Grâce à votre don, nous irons plus loin !

AVANTAGES FISCAUX

Particulier, votre don au Fonds de dotation SIRHô est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66%.
Un don de 100 € vous coûte réellement 34 €.

Entreprise, votre contribution au titre du mécénat est éligible à la réduction de 60% sur l'Impôt sur les Sociétés.
Un don de 10 000 € vous coûte réellement 4 000 €.

CONTACT

Pour toute question, notre équipe est à votre écoute au **04 50 82 33 40** ou par e-mail à l'adresse : **contact@sirho.org**

SIRHô
Groupe Hospitalier Léman Mont-Blanc
GHT Fonds de dotation

POUR FAIRE UN DON, RETOURNEZ-NOUS CE BULLETIN À :

Fonds de dotation SIRHô - Centre Hospitalier Alpes Léman
558 route de Findrol – BP 20 500, 74130 Contamine-sur-Arve

Nom : _____ **Prénom** : _____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville** : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

- ☐ Je fais un don par chèque à l'ordre : Fonds de dotation SIRHô
- ☐ Je fais un don en ligne sur sirho.org
- ☐ Je fais un don par virement : merci de contacter notre équipe

Vos coordonnées nous serviront à vous transmettre un reçu fiscal et vous envoyer des informations sur nos projets. Vos données seront conservées durant 3 ans. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et le règlement (UE) 2016/679, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition en vous adressant à : contact@sirho.org